

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1246**25 novembre 2003****SOMMAIRE**

Aero Invest 1 S.A., Luxembourg	59768	Luca S.A., Luxembourg	59802
Aero Invest 1 S.A., Luxembourg	59773	Lux Dental Probida, S.à r.l., Luxembourg	59776
Aerospace Services S.A., Luxembourg	59797	Lux Dental Probida, S.à r.l., Luxembourg	59776
Amalthea S.A.H., Luxembourg	59781	Lux Dental Probida, S.à r.l., Luxembourg	59776
Amalthea S.A.H., Luxembourg	59781	Luxscan Finances, S.à r.l., Ehlerange	59786
Apollo Rida Retail, S.à r.l., Luxembourg	59788	Marma Skog S.A., Luxembourg	59774
Art Collection S.à r.l., Luxembourg	59808	MDU Resources Luxembourg I LLC, S.à r.l., Luxembourg	59773
Blue Bird Immo S.A., Luxembourg	59803	MDU Resources Luxembourg II LLC, S.à r.l., Luxembourg	59785
(Le) Boisseau S.A.H., Luxembourg	59792	MDU Resources Luxembourg II LLC, S.à r.l., Luxembourg	59785
BRV S.A., Luxembourg	59806	Millilux, S.à r.l.	59802
CBR Asset Management S.A., Luxembourg	59775	Millipore, S.à r.l.	59802
CBR Finance S.A.H., Luxembourg	59804	MTG Broadcasting S.A., Luxembourg	59798
Chamali Holding S.A., Luxembourg	59803	MTG Electronic Retailing S.A., Luxembourg	59777
Chamali Holding S.A., Luxembourg	59803	MTG Media Services S.A., Luxembourg	59779
CN Venture Holding S.A., Luxembourg	59765	MTG Publishing S.A., Luxembourg	59782
Datacenter Luxembourg S.A., Luxembourg	59808	MTG Radio S.A., Luxembourg	59786
ECG Participations S.A., Luxembourg	59804	Mulix S.A.H., Luxembourg	59805
Fermetures International S.A., Luxembourg	59803	Mulix S.A.H., Luxembourg	59805
Fidugroup Holding S.A.H., Luxembourg	59798	Numéro Un, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	59782
Finance Investissement Participations S.A., Luxembourg	59794	Oak Finance Holding S.A., Luxembourg	59762
Finance Trading Security S.A., Luxembourg	59807	Partimmo S.A., Luxembourg	59804
Focus (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg	59801	Philes S.A., Luxembourg	59806
GENIUS I.E. S.A., Genius IBI Emergens S.A., Nomern	59808	Polcevera S.A., Luxembourg	59801
Geocad, S.à r.l., Luxembourg	59766	Promotions Rante, S.à r.l., Lamadelaine	59767
Giesse Holding S.A., Luxembourg	59807	Promotions Tetelbiert, S.à r.l., Lamadelaine	59776
Grand Hôtel Cravat, S.à r.l., Luxembourg	59808	Sirdom S.A., Luxembourg	59797
Haute Sécurité Technologie S.A., Dudelange	59792	Société Financière d'Entreprises S.A.H., Luxembourg	59785
Hood S.A., Luxembourg	59793	Spitfire S.A., Luxembourg	59806
Hood S.A., Luxembourg	59793	Spitfire S.A., Luxembourg	59806
Hood S.A., Luxembourg	59793	Szenco S.A., Luxembourg	59784
Hood S.A.H., Luxembourg	59793	Texanox Lux S.A.H., Luxembourg	59777
Kefen, S.à r.l., Luxembourg	59807	V.R.D. Toni Rante, S.à r.l., Lamadelaine	59765
Kinnevik S.A., Luxembourg	59763	Vaulux International S.A., Luxembourg	59762
Ligabue Inflight Services S.A., Luxembourg	59805	Vaulux International S.A., Luxembourg	59762
Linden Développement S.A., Luxembourg	59804	Venus Enterprises Holding S.A., Luxembourg	59800
LM & Partners (LM-IS) S.C.A., Luxembourg	59794	World Trade International S.A., Luxembourg	59805
LM & Partners (LM-IS) S.C.A., Luxembourg	59797	Xenocrate Consulting S.A., Luxembourg	59800
Lord Consulting S.A., Luxembourg	59807		

VAULUX INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1026 Luxembourg, 7, rue d'Amsterdam.
R. C. Luxembourg B 65.828.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2003, réf. LSO-AJ06977, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 novembre 2003.

Signature.

(073177.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2003.

VAULUX INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1026 Luxembourg, 7, rue d'Amsterdam.
R. C. Luxembourg B 65.828.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg le 10 septembre 2003

L'assemblée générale approuve les comptes annuels au 31 décembre 2001.

L'assemblée générale approuve l'affectation des résultats au 31 décembre 2001.

L'assemblée prend acte de l'abandon de créances des actionnaires.

Décharge pleine et entière est donnée aux administrateurs et au commissaire pour les exercices en revue.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 novembre 2003.

Pour VAULUX INTERNATIONAL S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2003, réf. LSO-AJ06973. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073187.2//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2003.

OAK FINANCE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 55.407.

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle tenue au siège social en date du 5 novembre 2003, du rapport et de la décision du Conseil d'Administration de la société OAK FINANCE HOLDING S.A., que les actionnaires et administrateurs, à l'unanimité des voix, ont pris les décisions suivantes pour les comptes annuels du 30 juin 2003:

1) Décharge accordée aux Administrateurs pour l'année 2003:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

MUTUA (LUXEMBOURG) S.A.

FIDES (LUXEMBOURG) S.A.

Décharge accordée à l'Administrateur-Délégué pour l'année 2003:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Décharge accordée au Commissaire aux Comptes pour l'année 2003:

EURAUDIT, S.à r.l.

2) Election des nouveaux Administrateurs pour une durée de 6 ans à compter de la présente Assemblée Générale Annuelle:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

MUTUA (LUXEMBOURG) S.A.

FIDES (LUXEMBOURG) S.A.

Le conseil d'administration a élu MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., en tant qu'Administrateur-Délégué de la société sur autorisation des actionnaires pour une durée de 6 ans.

Election de EURAUDIT, S.à r.l., en tant que Commissaire aux Comptes pour une durée de 6 ans à compter de la présente Assemblée Générale Annuelle.

3) La perte qui s'élève à EUR 8.291,68 est reportée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour OAK FINANCE HOLDING S.A.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur-Délégué

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2003, réf. LSO-AK02083. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072900.3/683/34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2003.

KINNEVIK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 64.958.

Suit la traduction du procès-verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires tenue le 30 juin 2003

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société KINNEVIK S.A., réunie le 30 juin 2003, est déclarée ouverte à 16.00 heures et est présidée par Monsieur Mikael Holmberg, demeurant à Leudelange, Luxembourg.

Monsieur le Président désigne Mademoiselle Fatiha Mahrouk, demeurant à Saulnes, France comme secrétaire de l'assemblée.

Monsieur Gilles Wecker, demeurant à Luxembourg, est élu comme scrutateur.

(i) Le Président expose l'ordre du jour de l'assemblée comme suit:

Ordre du jour:

1. Réception des comptes annuels et du rapport des réviseurs des comptes au 31 décembre 2002.
2. Approbation des comptes pour l'année s'achevant au 31 décembre 2002.
3. Répartition du résultat de l'année s'achevant au 31 décembre 2002.
4. Décharge du Conseil d'Administration et des Réviseurs pour l'année s'achevant au 31 décembre 2002.
5. Elections Statutaires.
6. Poursuite des opérations de la société en dépit des pertes encourues (conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures).
7. Divers.

(ii) Il résulte de cette liste de présence que sur mille deux cent cinquante (1.250) actions, toutes les actions représentant l'entièreté du capital social émis de la société sont présentes ou représentées à l'assemblée générale. L'assemblée est par conséquent régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour connu de tous les actionnaires présents ou représentés, tous les actionnaires de la Société étant présents ou représentés à la présente assemblée générale.

(iii) La liste de présence signée par les actionnaires présents à l'assemblée, les procurations des actionnaires représentés, signée par le Président, Secrétaire et Scrutateur resteront annexées aux procès-verbaux.

Le secrétaire de l'assemblée a donc présenté les comptes annuels et le rapport des réviseurs pour l'année s'achevant au 31 décembre 2002. Ces rapports n'ont suscité aucun commentaire de la part des personnes qui ont participé à cette assemblée.

Après d'exhaustives discussions, l'assemblée, par unanimité, a prononcé les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide d'approuver les rapports du conseil d'administration et des comptes annuels de la société pour la période s'achevant au 31 décembre 2002.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide d'approuver la perte de 19.638.167,- euros de l'année 2002 et de l'accumuler aux pertes antérieures, qui, par conséquent, s'élèveront à 37.277.596,- euros.

Troisième résolution

L'assemblée générale décide de donner décharge aux membres du Conseil d'administration et aux réviseurs à compter de l'approbation des comptes annuels pour la période s'achevant au 31 décembre 2002.

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide de réélire comme administrateurs Messieurs Vigo Carlund, Mikael Holmberg et Mikael Larsson à compter de ce jour et ce, jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra en 2004 pour l'approbation des comptes annuels 2003.

Cinquième résolution

L'assemblée générale décide d'augmenter le nombre des administrateurs de 3 à 5 administrateurs.

Sixième résolution

L'assemblée générale décide d'élire comme nouveaux administrateurs Messieurs Marc Beuls et Gilles Wecker à compter de ce jour et ce, jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra en 2004 pour l'approbation des comptes annuels 2003.

Septième résolution

L'assemblée décide de réélire ERNST & YOUNG S.A., Luxembourg, comme réviseurs de la société à compter de ce jour et ce, jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra en 2004 pour l'approbation des comptes annuels 2003.

Huitième résolution

L'assemblée générale décide de poursuivre les opérations de la société en dépit des pertes encourues au 31 décembre 2002 s'élevant à 37.277.596,- euros représentant plus de la moitié du capital social de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et aux modifications ultérieures.

Aucun autre point n'étant porté à ce jour, le Président a ensuite clôturé l'assemblée.

Après lecture du procès verbal de l'assemblée générale ordinaire par le secrétaire, il a été signé par les actionnaires présents ou représentés par des procurations, le secrétaire ainsi que le scrutateur.

M. Holmberg / F. Mahrouk / G. Wecker

*Minutes of the Annual Ordinary General Meeting of shareholders
held at the registered office of the company on June 30th, 2003*

The meeting is called to order at 4.00 p.m. by Mr Mikael Holmberg.

The Chairman appoints as secretary to the meeting Mrs Fatiha Mahrouk.

The meeting elects as scrutineer Mr Gilles Wecker.

The Chairman then states:

(i) The agenda of the meeting is the following:

1. To receive the Annual Accounts and the Report of the Auditors on the accounts at 31st December 2002.
2. To approve the accounts for the year ended 31st December 2002.
3. To allocate the result of the year ended 31st December 2002.
4. To discharge the Board of Directors and the Auditors for the year ended 31st December 2002.
5. Statutory elections.
6. To continue the operations of the Company despite the loss incurred (article 100 of the law of August 10, 1915 on commercial companies as amended).
7. Miscellaneous.

(ii) It appears from an attendance list that out of the 1,250 shares, representing the total capital of the company, all shares are present or represented at this meeting, which consequently is regularly constituted and can validly decide on all items of the agenda. No convening notice is required if all shares are present or represented.

(iii) The attendance list signed by the shareholders present at the meeting, the proxies of the shareholders represented, signed by the Chairman, Secretary and Scrutineer shall remain attached to these minutes.

The Secretary of the Meeting then presented the Annual Accounts and the Report of the Auditors for the year ended 31st December 2002. These Reports did not give rise to any comment on the side of the persons attending the meeting.

The meeting then unanimously adopted the following resolutions:

First resolution

The meeting resolves to approve the Board of Directors Report and the accounts of the company for the period ended 31st December 2002.

Second resolution

The meeting resolves to approve the loss for 2002 of 19,638,167.- EUR and to allocate it to the losses carried forward which will then amount to 37,277,596.- EUR.

Third resolution

The meeting resolves to confer discharge to the members of the Board of Directors and the Auditor for the carrying out of their duties for the year ended 31st December 2002.

Fourth resolution

The meeting resolves to reappoint as Directors Messrs Vigo Carlund, Mikael Holmberg and Mikael Larsson each time for a term of office ending at the annual ordinary general meeting of shareholders to be held in 2004.

Fifth resolution

The meeting resolves to increase the number of directors from three (3) to five (5).

Sixth resolution

The meeting resolves to elect as new directors Messrs Marc Beuls and Gilles Wecker, each time for a term of office ending at the annual general ordinary meeting of shareholders to be held in 2004.

Seventh resolution

The meeting resolves to reelect ERNST & YOUNG S.A. as the Auditor of the Company for a term of office ending at the annual general ordinary meeting of shareholders to be held in 2004.

Eighth resolution

The meeting resolves to continue the operations of the Company despite an accumulated loss at December 31, 2002 of EUR 37,277,596.- representing more than half the corporate capital of the Company, pursuant to article 100 of the law of August 10, 1915 on commercial companies as amended.

No further item being on the agenda the meeting was thereupon adjourned at 4.15 p.m.

Signature / Signature / Signature

Chairman / Secretary / Scrutineer

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2003, réf. LSO-AI05085. – Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

Attendance List

Name of shareholder	Number of shares	Representative/ Proxy-holder	Signatures
KINNEVIK BV	1,249	Mikael Holmberg	Signature
KINNEVIK INTERNATIONAL AB	1	Mikael Holmberg	Signature
Total	1,250		

M. Holmberg / F. Mahrouk / G. Wecker
Chairman / Secretary / Scrutineer

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2003, réf. LSO-AI05087. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(072622.3/1369/126) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

V.R.D. TONI RANTE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: Lamadelaine.
R. C. Luxembourg B 90.243.

L'an deux mille trois, le dix-sept octobre.

Par-devant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange.

A comparu:

Monsieur Toni Rante, entrepreneur de constructions, demeurant à L-4888 Lamadelaine, 2, Op den Gehren, agissant en sa qualité d'associé-gérant de la société unipersonnelle V.R.D. TONI RANTE, S.à r.l., avec siège à Lamadelaine, (R.C. 90.243), constituée suivant acte notarié du 11 décembre 2002, publié au Mémorial C page 2876/2003.

Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte notarié du 1^{er} août 2003, publié au Mémorial C N°951 du 16 septembre 2003.

Lequel comparant a requis le notaire de documenter le changement à l'objet social et en conséquence l'article 3 des statuts aura désormais la teneur suivante:

Art. 3. La société a pour objet tous travaux de terrassement, excavation, canalisation, asphaltage, bitumage, voirie, pavage, construction et génie civil, ainsi que toutes opérations commerciales, industrielles et financières, immobilières et mobilières, se rapportant directement ou indirectement à son objet social ou susceptibles de favoriser son développement.

Frais

Les frais du présent acte sont estimés à la somme de sept cent quatre-vingts euros.

Dont acte, fait et passé à Pétange, en l'étude du notaire instrumentaire.

Et après lecture faite au comparant, celui-ci a signé la présente minute avec le notaire instrumentant.

Signé: T. Rante, G. d'Huart.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 23 octobre 2003, vol. 892, fol. 51, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pétange, le 5 novembre 2003.

Pour expédition conforme

G. d'Huart

(072821.3/207/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2003.

CN VENTURE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 45.048.

Extrait des résolutions adoptées en date du 15 septembre 2003 lors de l'Assemblée Générale de la Société

- La démission de M. Frédéric Muller en tant que commissaire aux comptes a été acceptée. La nomination de la société KLOPP & BOUR CONSEILS S.A., ayant son siège social au 3A, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg à la fonction de Commissaire aux Comptes de la société a été approuvée. La société KLOPP & BOUR CONSEILS S.A. terminera le mandat de son prédécesseur.

Pour publication et réquisition
CN VENTURE HOLDING S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2003, réf. LSO-AJ02062. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072968.3/717/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2003.

GEOCAD, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 14, rue Robert Stumper.
R. C. Luxembourg B 96.681.

—
STATUTS

L'an deux mille trois, le vingt-trois octobre.

Par-devant Maître Jean-Paul Hencks, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Félix Peckels, géomètre officiel, né à Ettelbruck le 16 décembre 1958, demeurant à L-9173 Michelbuch, Pec-kelshaff.

Lequel comparant a requis le notaire soussigné de documenter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'il déclare constituer:

Art. 1^{er}. Il est constitué par les présentes une société à responsabilité limitée sous la dénomination de GEOCAD, S.à r.l.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg. Il pourra être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg.

Art. 3. La durée de la société est illimitée.

Art. 4. La société a pour objet toutes activités se rapportant à la profession de géomètre et d'ingénieur-conseil.

La société s'interdit toute activité pouvant créer un conflit d'intérêts et porter atteinte à l'indépendance professionnelle de l'activité libérale de géomètre ainsi que de l'activité libérale d'ingénieur conseil.

Art. 5. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents Euros (12.500,00 EUR) divisé en cinq cents (500) parts sociales de vingt-cinq Euros (25,00 EUR) chacune.

Les parts sont attribuées à l'associé unique.

Art. 6. Les cessions de parts sont librement décidées par l'associé unique.

Si la société comprend plus d'un associé, les parts sociales sont librement cessibles entre les associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés que moyennant l'agrément donné à la majorité des trois quarts des voix en assemblée générale ou autrement, par les associés représentant au moins les trois quarts du capital social. Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants. En toute hypothèse, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer endéans trente jours à partir de la date du refus de cession à un non-associé.

Les parts sociales ne peuvent être cédées, ni du vivant d'un associé ni pour cause de mort, qu'à des géomètres officiels conformément à l'article 11 de la loi du 25 juillet 2002 portant création et réglementation des professions de géomètre et de géomètre officiel.

Art. 7. Le décès de l'associé unique ou d'un des associés ne met pas fin à la société.

Les héritiers, créanciers ou autres ayants droit ne pourront, pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société.

Art. 8. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés par le ou les associés et librement révocables par le ou les associés.

Le ou les gérants ont vis-à-vis des tiers les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société dans toutes les circonstances. Toutefois, ils ne peuvent acquérir des immeubles, hypothéquer, mettre en gage ou participer à d'autres sociétés sans l'accord préalable des trois quarts des voix des associés. En cas d'empêchement temporaire des gérants, les affaires sociales peuvent être gérées par deux associés, agissant conjointement.

Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 9. Si la société ne comprend qu'un seul associé, celui-ci exerce les pouvoirs attribués à l'assemblée générale des associés. Ses décisions prises dans ce cadre sont inscrites dans un procès-verbal ou établies par écrit. Il en est de même en ce qui concerne les contrats conclus entre cet associé unique et la société représentée par lui, sauf les exceptions prévues par la loi.

Si la société comprend plus d'un associé, chaque associé peut participer aux décisions collectives. Il a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social. Toutefois, les décisions ayant pour objet une modification des statuts ne pourront être prises qu'à la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social.

Art. 10. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année. Exceptionnellement, le premier exercice commence aujourd'hui et se terminera le trente et un décembre deux mil trois.

Art. 11. Sur le bénéfice net de l'exercice, il est prélevé 5% au moins pour la formation du fonds de réserve légale, ce prélèvement cesse d'être obligatoire lors que la réserve aura atteint 10% du capital social.

Art. 12. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant suivant les modalités prévues pour la loi.

A la dissolution de la société la liquidation en sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par le ou les associés qui fixeront les pouvoirs et les émoluments du ou des liquidateurs.

Art. 13. Pour tout ce qui n'est pas prévu aux présentes, il est renvoyé aux dispositions légales.

Coût

Le montant des frais, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou sont mis à sa charge en raison des présentes est évalué approximativement à 1.100,00 EUR.

Constatation

Le notaire constate, sur le vu d'une attestation bancaire, que les parts sociales ont été entièrement libérées par un versement en espèce, en sorte que le capital social se trouve à la disposition de la société.

Résolutions

Les statuts ayant été arrêtés, l'associé unique prend les résolutions suivantes:

- 1) Le nombre des gérants est fixé à un.
- 2) Est nommé gérant unique pour une durée indéterminée:

Monsieur Félix Peckels, géomètre officiel, né à Ettelbruck le 16 décembre 1958, demeurant à L-9173 Michelbuch, Pectelshaff.

La société se trouve engagée en toutes circonstances par la seule signature du gérant.

- 3) Le siège social est établi à L-2557 Luxembourg, 14, rue Robert Stumper.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude, date qu'en tête.

Et lecture faite, le comparant a signé avec le notaire.

Signé: F. Peckels, J.-P. Hencks.

Enregistré à Luxembourg, le 30 octobre 2003, vol. 141S, fol. 6, case 3. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 novembre 2003.

J.-P. Hencks.

(072793.3/216/87) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2003.

**PROMOTIONS RANTE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
(anc. TONI RANTE, S.à r.l.).**

Siège social: Lamadelaine.
R. C. Luxembourg B 39.563.

L'an deux mille trois, le dix-sept octobre.

Par-devant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange.

Ont comparu:

- 1) Monsieur Toni Rante, entrepreneur de constructions, et son épouse

- 2) Madame Claudine Hoff, sans état,

les deux demeurant à L-4888 Lamadelaine, 2, Op den Gehren,

agissant en leur qualité d'unique associés de la société TONI RANTE, S.à r.l., avec siège à Lamadelaine, (R.C. 39.563), constituée suivant acte notarié du 21 janvier 1992, publié au Mémorial C N°328 du 31 juillet 1992.

Les statuts ont été modifiés suivant acte notarié du 20 novembre 1995, publié au Mémorial C page 1.782/96.

Lesquels comparants ont requis le notaire de documenter les changements suivants:

1) Changement de la raison sociale en PROMOTIONS RANTE, S.à r.l., et modification afférente de l'article 1^{er} des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

Art. 1^{er}. La société prend la dénomination de PROMOTIONS RANTE, S.à r.l.

2) Changement de l'objet social et modification afférente de l'article 3 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

Art. 3. La société a pour objet l'achat, la vente, la promotion, la mise en valeur, la gestion de tous immeubles bâtis et non bâtis, ainsi que toutes opérations commerciales, industrielles et financières, immobilières et mobilières, se rapportant directement ou indirectement à son objet social ou susceptibles de favoriser son développement.

Frais

Les frais du présent acte sont estimés à la somme de sept cent quatre-vingts euros.

Dont acte, fait et passé à Pétange, en l'étude du notaire instrumentaire.

Et après lecture faite aux comparants, ceux-ci ont signé la présente minute avec le notaire instrumentant.

Signé: T. Rante, C. Hoff, G. d'Huart.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 23 octobre 2003, vol. 892, fol. 51, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries .

Pétange, le 5 novembre 2003.

Pour expédition conforme

G. d'Huart

(072820.3/207/35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2003.

AERO INVEST 1, Société Anonyme.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 95.959.

In the year two thousand and three, on the twenty-ninth of September.
Before Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of shareholders of AERO INVEST 1, a société anonyme, having its registered office in 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg (the «Company»), incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on 18 September 2003, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The meeting was opened at 5.45 p.m. with M^e Camille Bourke, attorney-at-law, residing professionally at 14, rue Erasme Luxembourg, in the chair, who appointed as secretary Mr Patrick Van Hees, jurist with professional address at L-1450 Luxembourg, 15, Côte d'Eich.

The meeting elected as scrutineer Miss Rachel Uhl, jurist with professional address at L-1450 Luxembourg, 15, Côte d'Eich.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

I. That the agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1. Increase of the share capital of the Company from its current amount of thirty-one thousand euro (EUR 31,000.-) up to four hundred seventy-five million one hundred twenty-seven thousand euro (EUR 475,127,000.-) through the issue of three hundred eighty million seventy-six thousand eight hundred (380,076,800) new shares of the Company having a par value of one euro and twenty-five cents (EUR 1.25) each;

2. Decrease of the share capital from the amount of four hundred seventy-five million one hundred twenty-seven thousand euro (EUR 475,127,000.-) down to four hundred seventy-five million ninety-six thousand euro (EUR 475,096,000.-) by cancellation of twenty-four thousand eight hundred (24,800) partially paid up shares having a par value of one euro and twenty-five cents (EUR 1.25) each;

3. Subsequent amendment of article 5 of the articles of incorporation of the Company;

4. Amendment of certain provisions of the articles of incorporation of the Company;

5. Resignation and replacement of one current member of the board of auditors.

II. That the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The proxies of the represented shareholders, initialled *ne varietur* by the appearing parties will also remain annexed to the present deed.

III. That the whole corporate capital being present or represented at the present meeting and all the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary.

IV. That the present meeting, representing the whole corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the general meeting after deliberation, took unanimously the following resolutions:

First resolution

The general meeting resolves to increase the share capital of the Company from its current value of thirty-one thousand euro (EUR 31,000.-) up to four hundred seventy-five million one hundred twenty-seven thousand euro (EUR 475,127,000.-) through the issue of three hundred eighty million seventy-six thousand eight hundred (380,076,800) new shares of the Company having a par value of one euro and twenty-five cents (EUR 1.25).

Subscription and Payment

The new shares have been subscribed as follows:

1) one hundred twenty-three million three hundred six thousand six hundred thirty-eight (123,306,638) shares have been subscribed by CARLYLE EAGLE INVESTMENT, S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 26, boulevard Royal, L-2443 Luxembourg, represented by Camille Bourke prenamed, by virtue of a proxy dated 29 September 2003, attached hereto («CEI»), paid up by a contribution in kind consisting of thirteen million eleven thousand four hundred twenty-six (13,011,426) shares with a par value of one (1) euro per share of AVIO HOLDING S.p.A., a company incorporated under the laws of Italy, having its registered office in Via Bianca Maria 25, 20122 Milan.

The shares subscribed by CEI are issued in registered form.

2) one hundred fourteen million twenty-three thousand and forty (114,023,040) shares have been subscribed by FINMECCANICA, a società per azioni, incorporated under the laws of Italy, having its registered office at Piazza Monte Grappa 4, 00195, Roma, Italy; represented by Camille Bourke prenamed, by virtue of a proxy dated 29 September 2003, attached hereto («FINMECCANICA»), paid up by a contribution in kind consisting of twelve million (12,000,000) shares of AVIO HOLDING S.p.A., a company incorporated under the laws of Italy, having its registered office in Via Bianca Maria 25, 20122 Milan.

The shares subscribed by Finmeccanica are issued in registered form.

3) eighty million one hundred sixty-seven thousand one hundred eighty-two (80,167,182) shares have been subscribed by CARLYLE EAGLE INVESTMENT II, S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated under the laws of

Luxembourg, having its registered office at 26, boulevard Royal, L-2443 Luxembourg, represented by Camille Bourke prenamed, by virtue of a proxy dated 29 September 2003, attached hereto («CEI II»), paid up by a contribution in kind consisting of eight million four hundred seventeen thousand six hundred twenty-five (8,417,625) shares of AVIO HOLDING S.p.A., a company incorporated under the laws of Italy, having its registered office in Via Bianca Maria 25, 20122 Milan.

The shares subscribed by CEI II are issued in registered form.

4) sixty-two million five hundred seventy-nine thousand nine hundred forty (62,579,940) shares have been subscribed by CEP II MASTER LUXCO, a société à responsabilité limitée incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 26, boulevard Royal, L-2443 Luxembourg, represented by Camille Bourke prenamed, by virtue of a proxy dated 29 September 2003, attached hereto («MASTER LUXCO»), paid up by a contribution in kind consisting of six million five hundred seventy thousand nine hundred forty-nine (6,570,949) shares of AVIO HOLDING S.p.A., a company incorporated under the laws of Italy, having its registered office in Via Bianca Maria 25, 20122 Milan.

The shares subscribed by MASTER LUXCO are in registered form.

The forty million (40,000,000) shares of AVIO HOLDING S.p.A. so contributed represent 100% of the share capital of AVIO HOLDING S.p.A.

The value of the contributions made by CEI, FINMECCANICA, CEI II and MASTER LUXCO amounts to four hundred seventy-five million ninety-six thousand euro (EUR 475,096,000.-), entirely allocated to the share capital.

The value at which the contributions were made, was approved by a report from ERNST & YOUNG, independent auditor (réviseur d'entreprises) with registered office at 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach in accordance with articles 32-1 and 26-1 of the Luxembourg law governing commercial companies dated 10 August 1915, as amended.

The conclusion of report is the following:

«Based on the work performed and described above, we have no observation to mention on the value of the contribution in kind which corresponds at least in number and in value to the shares to be issued.»

The said report will remain attached to the present deed.

The contributors, acting through their proxy, declared that there are no pre-emption rights nor any other rights attached to the assets by virtue of which any person might be entitled to demand that one or more of the assets are unencumbered and are freely transferable to the Company.

The transfer of the shares of AVIO HOLDING S.p.A. has been documented in Italy by an inscription on the share register of AVIO HOLDING S.p.A.

If supplementary formalities are required in order to implement the transfer of the shares, the contributors will undertake the necessary steps as soon as possible and provide the undersigned notary with the relevant proof that such formalities have been accomplished as soon as possible.

Capital duty exemption request:

Considering that the present deed documents an increase of the subscribed share capital of a Luxembourg company by a contribution in kind consisting of the shares representing at least sixty-five per cent (65%) of the share capital of another company having its registered office in a European Union Member State, the Company requests, in accordance with Article 4-2 of the law of 29 December 1971, as modified by the law of 3 December 1986, exemption from the capital duty.

After and as a consequence of the above mentioned capital increase (first resolution), FINMECCANICA, CEI II and MASTER LUXCO, as new shareholders of the Company enter the meeting and participate in the vote relating to item two, three, four and five of the agenda, and the general meeting so constituted unanimously takes the following resolutions:

Second resolution

The general meeting resolves to decrease the share capital of the Company from the amount of four hundred seventy-five million one hundred twenty-seven thousand euro (EUR 475,127,000.-) down to an amount of four hundred seventy-five million ninety-six thousand euro (EUR 475,096,000.-) by cancellation of the twenty-four thousand eight hundred (24,800) partially paid up shares having a par value of one euro and twenty-five cents (EUR 1.25), held by CEI.

The amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) paid up on such shares will be converted into a loan granted by CEI to the Company. No payment shall be made to CEI prior to the expiration of a period of thirty (30) days after the publication of this notarial deed.

Third resolution

As a consequence of the above resolution, the general meeting resolves to amend article 5 of the articles of incorporation of the Company which will read as follows:

«The subscribed share capital of the Company is four hundred seventy-five million ninety-six thousand euro (EUR 475,096,000.-) represented by three hundred eighty million seventy-six thousand eight hundred (380,076,800) shares in registered form with a nominal value of one euro twenty-five cents (EUR 1.25) each.»

Fourth resolution

The general meeting resolves to amend the following provisions of the articles of incorporation of the Company which shall now read as follows:

«**Art. 11. Paragraph 1.** The Company is managed by a Board of Directors composed of either three (3) or seven (7) members who need not be shareholders, elected by the ordinary shareholder's meeting, which determines, subject to the requirements of the Law, the term of office of the Board of Directors.»

«**Art. 11. Paragraph 5.** Directors remain in office for no longer than 3 (three) fiscal years, unless the appointment resolution provides otherwise; without prejudice to the provisions that follow, directors may be terminated without cause in accordance with the Law, and may be replaced by the first non appointed director of the list relating to the resigned or revoked or terminated director.»

«**Art. 18. Paragraph 2.** Resolutions of the Board of Directors on the following matters may not be delegated and are passed with the favourable vote of at least three (3) Directors in office (in the case the Directors are three) or seven (7) Directors in office (in the case the Directors in office are seven):

- (i) approval of the budget and the strategic plan;
- (ii) investment - not already included in the budget or the strategic plan - exceeding EUR 50 million for tangible fixed asset investments (such as land and buildings, plant and machinery, industrial and commercial equipment) and EUR 100 million for intangible assets (such as industrial patent rights, rights to use original work, concessions, trade marks and similar rights) including entry fees;
- (iii) acquisitions or disposals of shares or other interests in companies, of business units or relevant part thereof having a value greater than EUR 125 million;
- (iv) any merger, de-merger or consolidation of the Companies or any of its controlled companies, each transaction having a value greater than EUR 150 million;
- (v) any relocation of a fully functioning research and development centre; and
- (vi) licensing or any other act of disposal over technical, productive processes, know-how patents belonging to the Company or any of its affiliates in the defence area having a value greater than EUR 75 million;
- (vii) Exercise of the voting right relating to the appointment of the directors in AERO INVEST 2, S.à.r.l.;
- (viii) Exercise of the voting right in those Shareholders' meetings of AERO INVEST 2, S.à.r.l., only in respect of resolutions of such company relating to the matters described in Article 10(a) and Article 10(c) herein (as applicable in the relevant by-laws).»

«**Art. 20.** The Chief Executive Officer, together with those whom, from time to time, the Board of Directors appoints, may individually represent or bind the Company towards third parties and before courts.»

«**Art. 21. Paragraph 1.** The Board of Auditors is composed of three (3) members appointed by the ordinary meeting of shareholders.»

Fifth resolution

The general meeting resolves to accept the resignation of Ms Claudia Schiff as member of the board of auditors with immediate effect, and to appoint Mr Federico Bonaiuto, manager, born on 3 April 1969 in Rome, residing in Lungotevere dei Mellini 30, Rome, as new member of the board of auditors.

The new member of the board of auditors is appointed for a period of six (6) years.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present stated increase of capital, are estimated seven thousand euros.

There being no further business, the meeting is terminated.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that upon request of the appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version; upon request of the appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the appearing person known to the notary by his name, first name, civil status and residence, said person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le vingt-neuf septembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de AERO INVEST 1, une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg (la «Société»), constituée par acte du notaire soussigné en date du 18 septembre 2003, non encore publié au Mémorial C, Recueil de Sociétés et Associations.

L'assemblée est ouverte à 17.45 heures sous la présidence de Maître Camille Bourke, avocat, domicilié professionnellement au 14, rue Erasme Luxembourg, qui désigne comme secrétaire Monsieur Patrick Van Hees, juriste domicilié professionnellement au 15, Côte d'Eich à L-1450 Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Mademoiselle Rachel Uhl, juriste domiciliée professionnellement au 15, Côte d'Eich à L-1450 Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. - Que la présente assemblée a pour

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital social de la Société de sa valeur actuelle de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) jusqu'à quatre cent soixante-quinze millions cent vingt-sept mille euros (EUR 475.127.000,-) par l'émission de trois cent quatre-vingt millions soixante-seize mille huit cents (380.076.800) d'actions nouvelles de la Société ayant une valeur nominale de un euro et vingt-cinq cents (EUR 1,25) chacune;

2. Réduction du capital social d'un montant de quatre cent soixante-quinze millions cent vingt-sept mille euros (EUR 475.127.000,-) à quatre cent soixante-quinze millions quatre-vingt-seize mille euros (EUR 475.096.000,-) par annulation de vingt-quatre mille huit cents (24.800) actions partiellement libérées ayant une valeur nominale de un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) chacune;

3. Modification subséquente de l'article 5 des statuts de la Société;

4. Modification de certaines dispositions des statuts de la Société;

5. Démission et remplacement d'un commissaire aux comptes.

II. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III. Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissent dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV. Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social de la Société de sa valeur actuelle de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) jusqu'à quatre cent soixante-quinze millions cent vingt-sept mille euros (EUR 475.127.000,-) par l'émission de trois cent quatre-vingt millions soixante-seize mille huit cents (380.076.800) actions nouvelles de la Société ayant une valeur nominale de un euro et vingt-cinq cents (EUR 1,25) chacune;

Souscription et libération

Les actions nouvelles ont été souscrites comme suit:

1) cent vingt trois millions trois cent six mille six cent trente-huit (123.306.638) actions ont été souscrites par CARLYLE EAGLE INVESTMENT, S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée sous les lois du Luxembourg, ayant son siège social au 26, boulevard Royal, L-2443 Luxembourg, représenté par Camille Bourke, prénommée, en vertu d'une procuration du 29 septembre 2003 ci-après annexée («CEI»), libérées par un apport en nature consistant de treize millions onze mille quatre cent vingt-six (13.011.426) actions de AVIO HOLDING S.p.A., une société constituée sous les lois de l'Italie, ayant son siège social à Via Bianca Maria 25, 20122 Milan.

Les actions souscrites par CEI sont émises sous forme nominative.

2) cent quatorze millions vingt-trois mille et quarante (114.023.040) actions ont été souscrites par FINMECCANICA, une société constituée sous les lois de l'Italie, ayant son siège social à Piazza Monte Grappa 4, 00195, Roma, Italie, représenté par Camille Bourke, prénommée, en vertu d'une procuration du 29 septembre 2003, ci-après annexée («FINMECCANICA»), libérées par un apport en nature consistant de douze millions (12.000.000) d'actions de AVIO HOLDING S.p.A., une société constituée sous les lois de l'Italie, ayant son siège social à Via Bianca Maria 25, 20122 Milan;

Les actions souscrites par FINMECCANICA sont émises sous forme nominative.

3) quatre-vingt millions cent soixante-sept mille cent quatre-vingt-deux (80.167.182) actions ont été souscrites par CARLYLE EAGLE INVESTMENT II, S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée sous les lois du Luxembourg, ayant son siège social au 26, boulevard Royal, L-2443 Luxembourg, représenté par Camille Bourke, prénommée, en vertu d'une procuration du 29 septembre 2003 ci-après annexée («CEI II»), libérées par un apport en nature consistant de huit millions quatre cent dix-sept mille six cent vingt-cinq (8.417.625) actions de AVIO HOLDING S.p.A., une société constituée sous les lois de l'Italie, ayant son siège social à Via Bianca Maria 25, 20122 Milan.

Les actions souscrites par CEI II sont émises sous forme nominative.

4) soixante-deux millions cinq cent soixante-dix-neuf mille neuf cent quarante (62.579.940) actions ont été souscrites par CEP II MASTER LUXCO, une société à responsabilité limitée constituée sous les lois du Luxembourg, ayant son siège social au 26, boulevard Royal, L-2443 Luxembourg représentée par Camille Bourke, prénommée, en vertu d'une procuration du 29 septembre 2003 ci-après annexée («MASTER LUXCO»), libérées par un apport en nature consistant de six millions cinq cent soixante-dix mille neuf cent quarante-neuf (6.570.949) actions de AVIO HOLDING S.p.A., une société constituée sous les lois de l'Italie, ayant son siège social à Via Bianca Maria 25, 20122 Milan.

Les actions souscrites par MASTER LUXCO sont émises sous forme nominative.

Les quarante millions (40.000.000) d'actions ainsi souscrites représentent 100% du capital social de AVIO HOLDING S.p.A.

La valeur des contributions faites par CEI, Finmeccanica, CEI II et MASTER LUXCO s'élève à quatre cent soixante-quinze millions d'euros (EUR 475.096.000,-), intégralement affectés au capital social.

Ces contributions ont fait l'objet d'un rapport établi par ERNST & YOUNG, réviseur d'entreprises, ayant son siège social à 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach conformément aux articles 32-1 et 26-1 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

La conclusion du rapport est la suivante:

«Sur base des travaux effectués et décrits ci-avant, nous n'avons pas d'observations à formuler concernant la valeur de l'apport en nature qui correspond au moins en nombre et en valeur aux actions à émettre.»

Ce rapport restera annexé aux présentes.

Les apporteurs, agissant par leur représentant, ont déclaré qu'il n'existe pas de droit de préemption ou autres droits attachés aux actifs apportés par lesquels une quelconque personne serait en droit de demander qu'un ou plusieurs des actifs lui soient transférés et que les actifs sont libres de toutes charges et librement cessibles à la Société.

Le transfert des actions de AVIO HOLDING S.p.A. a été documenté en Italie par une inscription au registre des actionnaires de AVIO HOLDING S.p.A.

Si des formalités supplémentaires sont nécessaires pour exécuter le transfert de ces actions, les apporteurs prendront toutes les mesures nécessaires dès que possible et fourniront au notaire soussigné la preuve que ces formalités ont été accomplies.

Requête en exonération du droit d'apport

Compte tenu du fait que le présent acte documente une augmentation du capital social d'une société luxembourgeoise par apport en nature d'actions représentant au moins soixante-cinq pour cent (65%) du capital social d'une autre société de capitaux ayant son siège dans un pays membre de la Communauté Européenne, la Société requiert conformément à l'article 4-2 de la loi du 29 décembre 1971, telle que modifiée par la loi du 3 décembre 1986, l'exonération du droit d'apport.

Après et en conséquence de l'augmentation de capital pré-mentionnée (première résolution), FINMECCANICA, CEI II et MASTER, en tant que nouveaux actionnaires de la Société entrent à l'assemblée et participent au vote concernant les point deux, trois, quatre et cinq de l'agenda, et l'assemblée générale ainsi constituée prend les résolutions suivantes à l'unanimité

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de réduire le capital de la Société du montant de quatre cent soixante-quinze millions cent vingt-sept mille euros (EUR 475.127.000,-) à un montant de quatre cent soixante-quinze millions quatre-vingt-seize mille euros (EUR 475.096.000,-) par annulation de vingt-quatre mille huit cents (24.800) actions ayant une valeur nominale de un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) par action détenues par CEI.

Le montant de douze mille cinq cent euros (EUR 12.500,-) libéré pour ces actions sera converti en un prêt accordé par CEI à la Société. Aucun paiement ne sera fait à CEI avant l'expiration d'un délai de trente (30) jours depuis la publication du présent acte.

Troisième résolution

En conséquence de la résolution que précède, l'assemblée générale décide de modifier l'article 5 des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

«Le capital social de la Société est fixé à la somme de quatre cent soixante-quinze millions quatre-vingt-seize mille euros (EUR 475.096.000,-) représentée par trois cent quatre-vingt millions soixante-seize mille huit cent (380.076.800) actions nominatives d'une valeur nominale de un euro et vingt-cinq cents (EUR 1,25) chacune.»

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide de modifier les dispositions suivantes des statuts de la Société:

«**Art. 11. Paragraphe 1^{er}.** La Société est gérée par un Conseil d'Administration composé de trois (3) ou de sept (7) membres, qui n'ont pas besoin d'être actionnaires, élus par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, déterminant la durée de leur mandat conformément aux exigences de la Loi.»

«**Art. 11. Paragraphe 5.** La durée du mandat des Administrateurs n'excédera pas trois années fiscales, sauf si leur nomination en dispose autrement; sous condition du respect des dispositions qui suivent, les Administrateurs peuvent être révoqués sans cause en conformité avec la Loi, et ils peuvent être remplacés par le premier Administrateur non élu de la liste relative à l'Administrateur démissionnaire ou révoqué.»

«**Art. 18. Paragraphe 2.** Les résolutions du Conseil d'Administration relatives aux points ci-dessous sont adoptées par un vote favorable d'au moins trois (3) Administrateurs en fonction (si le nombre d'Administrateurs en fonction est de trois (3)) ou de sept (7) Administrateurs en fonction (si le nombre d'Administrateurs en fonction est de sept (7)):

- (i) l'approbation du budget et du plan stratégique;
- (ii) tout investissement - hormis ceux déjà inclus dans le budget ou le plan stratégique - excédant EUR 50 millions, pour des investissements en actifs fixes tangibles (tels que des propriétés et des immeubles, des usines et machines, des équipement industriels et commerciaux) et EUR 100 millions pour des actifs intangibles (tels que des droits de brevet industriel, des droits d'utilisation d'une oeuvre originale, concessions, marques et droits similaires) y compris des droits d'entrée;
- (iii) acquisitions ou cessions d'actions ou autres participations dans des sociétés, des branches d'activité ou d'une partie substantielle de telles branches dépassant une valeur de EUR 125 millions;
- (iv) toute fusion, scission ou consolidation de la Société ou d'une de ses sociétés contrôlées, chaque transaction ayant une valeur supérieure à EUR 150 millions;
- (v) tout déménagement d'un centre de recherche et de développement entièrement fonctionnel;
- (vi) l'octroi de licences ou tout autre acte de disposition se rapportant à des procédés techniques, productifs, brevets de savoir-faire appartenant à la Société ou à une de ses sociétés affiliées dans le domaine de la défense et dépassant une valeur de EUR 75 millions;
- (vii) L'exercice des droits de vote relatifs à la nomination des gérants dans AERO INVEST 2, S.à r.l.;
- (viii) L'exercice des droits de vote dans ces Assemblées d'associés dans AERO INVEST 2, S.à r.l., en ce qui concerne les résolutions de cette société pour les matières énumérées aux articles 10(a) et 10(c).

«**Art. 20.** Le Chairman du Conseil d'administration, ainsi que les personnes que le Conseil d'Administration pourrait désigner, peut individuellement représenter ou engager la Société à l'égard des tiers et devant les tribunaux.»

«**Art. 21. Premier paragraphe.** Le Conseil de Surveillance se compose de trois (3) membres nommés par l'assemblée générale ordinaire des Associés.»

Cinquième résolution

L'assemblée générale décide d'accepter la démission de Mme Claudia Schiff de sa fonction de commissaire aux comptes avec effet immédiat et de nommer M. Federico Bonaiuto, administrateur de sociétés, demeurant à Lungotevere dei Mellini, 30, Rome, né le 3 avril 1969 à Rome comme nouveau membre du conseil de surveillance pour une durée de six (6) ans.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de la présente augmentation de capital, est évalué approximativement à la somme de sept mille euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, ledit comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: R. Uhl, P. Van Hees, C. Bourke, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2003, vol. 140S, fol. 86, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 octobre 2003.

J. Elvinger.

(073386.3/211/339) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2003.

AERO INVEST 1, Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 95.959.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, en date du 13 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(073388.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2003.

MDU RESOURCES LUXEMBOURG I LLC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, boulevard J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 83.263.

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle tenue au siège social en date du 28 octobre 2003, du rapport des Gérants de la société MDU RESOURCES LUXEMBOURG I LLC, S.à r.l., que l'actionnaire unique a pris les décisions suivantes pour les comptes annuels du 31 décembre 2001.

1) Décharge accordée aux Gérants pour l'année 2001:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Douglas C. Kane

2) Election des nouveaux Gérants pour une durée illimitée:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Paul Edward Gatzemeier

Warren Lowe Robinson

3) Il a été décidé de continuer les activités de la société après la perte de plus de 100% du capital pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2001.

4) La perte qui s'élève à USD 47.688,05 est reportée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour MDU RESOURCES LUXEMBOURG I LLC, S.à r.l.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Gérant

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2003, réf. LSO-AK02086. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072899.3/683/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2003.

MARMA SKOG S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 73.789.

Suit la traduction du procès-verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires tenue au siège social le 8 août 2003

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société MARMA SKOG S.A., réunie le 8 août 2003, est déclarée ouverte à 10.00 heures et est présidée par Monsieur Mikael Holmberg, demeurant à Leudelange, Luxembourg.

Monsieur le Président désigne Madame Nadine Gloesener, demeurant à Vichten, Luxembourg comme secrétaire de l'assemblée.

Monsieur Gilles Wecker, demeurant à Luxembourg, est élu comme scrutateur.

(i) Le Président expose l'ordre du jour de l'assemblée comme suit:

Ordre du jour:

1. Réception des comptes annuels et le rapport des réviseurs des comptes au 31 décembre 2002.
2. Approbation des comptes pour l'année s'achevant au 31 décembre 2002.
3. Répartition du résultat de l'année s'achevant au 31 décembre 2002.
4. Décharge au Conseil d'Administration et des réviseurs pour l'année s'achevant au 31 décembre 2002.
5. Elections statutaires.
6. Divers.

(ii) Il résulte de cette liste de présence que sur mille (1.000) actions, toutes les actions représentant l'entière du capital social émis de la société sont présentes ou représentées à l'assemblée générale. L'assemblée est par conséquent régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour connu de tous les actionnaires présents ou représentés, tous les actionnaires de la Société étant présents ou représentés à la présente assemblée générale.

(iii) La liste de présence signée par les actionnaires présents à l'assemblée, les procurations des actionnaires représentés, signée par le Président, Secrétaire et Scrutateur resteront annexées aux procès-verbaux.

Le secrétaire de l'assemblée a donc présenté les comptes annuels et le rapport des réviseurs pour l'année s'achevant au 31 décembre 2002. Ces rapports n'ont suscité aucun commentaire de la part des personnes qui ont participé à cette assemblée.

Délibération

Après d'exhaustives discussions, l'assemblée, par unanimité, a prononcé les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'approuver le rapport du conseil d'administration et les comptes de la société pour la période s'achevant au 31 décembre 2002.

Deuxième résolution

L'assemblée décide d'approuver le bénéfice de l'année 2002 s'élevant à EUR 193.764.759,08 et de le répartir comme suit:

Distribution des dividendes	193.600.000,00 EUR
(Date de répartition: 1 ^{er} octobre 2002)	
Appropriation à la Réserve Légale	3.500,00 EUR
Report à nouveau	161.259,08 EUR

Troisième résolution

L'assemblée décide de donner décharge aux membres du Conseil d'Administration et aux Réviseurs à compter de l'approbation des comptes annuels pour la période s'achevant au 31 décembre 2002.

Quatrième résolution

L'assemblée décide de réélire comme administrateurs Messieurs Vigo Carlund, Mikael Larsson, Mikael Holmberg, Marc Beuls et Gilles Wecker jusqu'à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra en 2004.

Cinquième résolution

L'assemblée décide de réélire ERNST & YOUNG S.A., comme réviseurs de la société jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2004.

Aucun autre point n'étant porté à ce jour, le Président a ensuite clôturé l'assemblée à 10.15 heures.

Après lecture du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire par le secrétaire, il a été signé par les actionnaires présents ou représentés par des procurations, le secrétaire ainsi que le scrutateur.

M. Holmberg / N. Gloesener / G. Wecker

Minutes of the Annual Ordinary General Meeting of shareholders at the registered office of the company on August 8th, 2003

The meeting is called to order at 10.00 a.m. by Mr Mikael Holmberg.

The Chairman appoints as secretary to the meeting Mrs Nadine Gloesener.

The meeting elects as scrutineer Mr Gilles Wecker.

The Chairman then states:

(i) The agenda of the meeting is the following:

1. To receive the Annual Accounts and the Report of the Auditors on the accounts at 31st December 2002.
2. To approve the accounts for the year ended 31st December 2002.

3. To allocate the result of the year ended 31st December 2002.
4. To discharge the Board of Directors and the Auditors for the year ended 31st December 2002.
5. Statutory elections.
6. Miscellaneous.

(ii) It appears from an attendance list that out of the 1,000 shares, representing the total capital of the company, all shares are present or represented at this meeting, which consequently is regularly constituted and can validly decide on all items of the agenda. No convening notice is required if all shares are present or represented.

(iii) The attendance list signed by the shareholders present at the meeting, the proxies of the shareholders represented, signed by the Chairman, Secretary and Scrutineer shall remain attached to these minutes.

The Secretary of the Meeting then presented the Annual Accounts and the Report of the Auditors for the year ended 31st December 2002. These Reports did not give rise to any comment on the side of the persons attending the meeting.

The meeting then unanimously adopted the following resolutions:

First resolution

The meeting resolves to approve the Board of Directors Report and the accounts of the company for the period ended 31st December 2002.

Second resolution

The meeting resolves to approve the profit for 2002 of 193,764,759.08 EUR and to allocate it as follows:

Distribution of dividend	193,600,000.00 EUR
(Date of allocation October 1, 2002)	
Appropriation to Legal Reserve	3,500.00 EUR
Allocation to Results brought forward	161,259.08 EUR

Third resolution

The meeting resolves to confer discharge to the members of the Board of Directors and the Auditor for the carrying out of their duties for the year ended 31st December 2002.

Fourth resolution

The meeting resolves to re-elect as Directors Messrs Vigo Carlund, Mikael Larsson, Mikael Holmberg, Marc Beuls and Gilles Wecker each time for a term of office ending at the annual ordinary general meeting of shareholders to be held in 2004.

Fifth resolution

The meeting resolves to re-elect ERNST & YOUNG S.A. as the Auditor of the Company for a term of office ending at the annual general ordinary meeting of shareholders to be held in 2004.

No further item being on the agenda the meeting was thereupon adjourned at 10.15 a.m.

Signature / Signature / Signature

Chairman / Secretary / Scrutineer

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2003, réf. LSO-AI05089. – Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

Attendance List

<i>Name of shareholder</i>	<i>Number of shares</i>	<i>Representative/ Proxy-holder</i>	<i>Signatures</i>
KORSNÄS AB	999	Mikael Holmberg	Signature
KORSNÄS LUXEMBOURG HOLDING AB.	1	Mikael Holmberg	Signature
Total	1,000		

M. Holmberg / N. Gloesener / G. Wecker

Chairman / Secretary / Scrutineer

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2003, réf. LSO-AI05090. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(072634.3/1369/108) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

CBR ASSET MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 37.015.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2003, réf. LSO-AK01383, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 novembre 2003.

Signature.

(073125.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2003.

PROMOTIONS TETELBIERG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: Lamadelaine.
R. C. Luxembourg B 57.489.

L'an deux mille trois, le dix-sept octobre.

Par-devant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange.

Ont comparu:

1) Monsieur Toni Rante, entrepreneur de constructions, né à Raiano (I), le 1^{er} septembre 1955 et sa fille

2) Mademoiselle Radhia Rante, étudiante, née le 24 août 1979 à Esch-sur-Alzette,

les deux demeurant à L-4888 Lamadelaine, 2, Op den Gehren,

agissant en leur qualité d'uniques associés (suite à une cession de parts sous seing privé datée du 21 décembre 2001, et enregistrée à Esch-sur-Alzette, le 24 décembre 2001, annexée au présent acte) de la société unipersonnelle PROMOTIONS TETELBIERG, S.à r.l., avec siège à Lamadelaine, (R.C. B 57.489), constituée suivant acte notarié du 16 DÉCEMBRE 1996, publié au Mémorial C N°152 du 28 mars 1997,

lesquels comparants ont demandé au notaire de constater que suite à la cession de parts ci-dessus énoncée, le capital social est souscrit avec effet au 21 décembre 2001 comme suit:

Monsieur Toni Rante, préqualifié	375 parts
Mademoiselle Radhia Rante, préqualifiée	125 parts
Total	500 parts

Frais

Les frais du présent acte sont estimés à la somme de sept cent quatre-vingt-dix euro.

Dont acte, fait et passé à Lamadelaine, date qu'en tête.

Et après lecture faite aux comparants, ceux-ci ont signé la présente minute avec le notaire instrumentant.

Signé: T. Rante, R. Rante, G. d'Huart.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 23 octobre 2003, vol. 892, fol. 50, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pétange, le 5 novembre 2003.

Pour expédition conforme

G. d'Huart

(072819.3/207/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2003.

LUX DENTAL PROBIDA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 57, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 13.639.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2003, réf. LSO-AK01460, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 2003.

Signature.

(072846.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2003.

LUX DENTAL PROBIDA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 57, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 13.639.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2003, réf. LSO-AK01459, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 2003.

Signature.

(072850.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2003.

LUX DENTAL PROBIDA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 57, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 13.639.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2003, réf. LSO-AK01457, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 2003.

Signature.

(072849.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2003.

TEXANOX LUX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 70.694.

—
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale statutaire
qui s'est tenue le vendredi 6 juin 2003 à 11.00 heures à Luxembourg*

- L'Assemblée décide de renouveler le mandat des Administrateurs:
Messieurs Koen Lozie, Jean Quintus et COSAFIN S.A.
et du Commissaire aux Comptes
Monsieur Noël Didier
pour un terme venant à échéance à l'assemblée approuvant les comptes au 31 décembre 2003.

Copie certifiée conforme
Signatures
Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2003, réf. LSO-AK02350. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073381.3/1172/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2003.

MTG ELECTRONIC RETAILING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 73.792.

—
Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue le 25 juillet 2003

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société MTG ELECTRONIC RETAILING S.A., réunie le 25 juillet 2003, est déclarée ouverte à 16.00 heures et est présidée par Monsieur Mikael Holmberg, demeurant à Leudelange, Luxembourg.

Monsieur le Président désigne Mademoiselle Fatiha Mahrouk, demeurant à Saulnes, France comme secrétaire de l'assemblée.

Monsieur Gilles Wecker, demeurant à Luxembourg, est élu comme scrutateur.

Ordre du jour:

Le Président expose l'ordre du jour de l'assemblée comme suit:

- Réception des comptes annuels et rapport du réviseur des comptes pour les périodes s'achevant au 31 décembre 1999, au 31 décembre 2000 et au 31 décembre 2001;
- Approbation des comptes annuels et répartition du résultat au 31 décembre 1999, 31 décembre 2000 et au 31 décembre 2001;
- Décharge du conseil d'administration et du réviseur de l'exercice de leur mandat pour la période s'achevant au 31 décembre 2001;
- Réélection des membres du conseil des administrateurs et du réviseur jusqu'à l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra pour l'approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002;
- Divers.

(ii) Il résulte de cette liste de présence que sur 1.000 actions toutes les actions représentant l'entière du capital social émis de la société sont présentes ou représentées à l'assemblée générale. L'assemblée est par conséquent régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour connu de tous les actionnaires présents ou représentés, tous les actionnaires de la Société étant présents ou représentés à la présente assemblée générale.

(iii) La liste de présence signée par les actionnaires présents à l'assemblée, les procurations des actionnaires représentés, signée par le Président, Secrétaire et Scrutateur resteront annexées aux procès-verbaux.

Le secrétaire de l'assemblée a donc présenté les comptes annuels et le rapport des réviseurs pour les années s'achevant au 31 décembre 1999, au 31 décembre 2000 et au 31 décembre 2001. Ces rapports n'ont suscité aucun commentaire de la part des personnes qui ont participé à cette assemblée.

Délibération

Après d'exhaustives discussions, l'assemblée, par unanimité, a prononcé les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide d'approuver les rapports du conseil d'administration et les comptes annuels pour la période s'achevant au 31 décembre 1999, au 31 décembre 2000 et au 31 décembre 2001.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de reporter la perte d'un montant de 1.000,- euros de l'année 1999 et décide de l'accumuler aux pertes des années antérieures.

Troisième résolution

L'assemblée générale décide de reporter la perte d'un montant de 3.062,- euros de l'année 2000 et décide de l'accumuler aux pertes des années antérieures, ce qui par conséquent entraînera une perte totale de 4.062,- euros.

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide de reporter la perte d'un montant de 3.062,- euros de l'année 2001 et décide de l'accumuler aux pertes des années antérieures, ce qui par conséquent entraînera une perte totale de 7.124,- euros.

Cinquième résolution

L'assemblée décide de donner décharge aux membres du conseil d'administration et au réviseur à compter de l'approbation des comptes annuels pour la période s'achevant au 31 décembre 2001.

Sixième résolution

L'assemblée générale décide de réélire M. Hans-Holger Albrecht, M. Mikael Holmberg et M. Anders Nilsson comme administrateurs du conseil d'administration à compter du 25 juillet 2003 et ce jusqu'à la prochaine assemblée générale qui se tiendra pour l'approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002.

Septième résolution

L'assemblée générale décide de réélire KPMG, comme réviseur à compter de ce jour et ce, jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires qui se tiendra pour l'approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002.

Aucun autre point n'étant porté à ce jour, le Président a ensuite clôturé l'assemblée.

Après lecture du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire par le secrétaire, il a été signé par les actionnaires présents ou représentés par des procurations, le secrétaire ainsi que le scrutateur.

M. Holmberg / F. Mahrouk / G. Wecker

Minutes of the Annual Ordinary Meeting of shareholders held on July 25, 2003

The meeting held in the registered office in Luxembourg is called to order at 4.00 p.m. by Mr Mikael Holmberg who acts as Chairman.

The Chairman appoints Ms Fatiha Mahrouk as secretary to the meeting.

The meeting elects Mr Gilles Wecker as scrutineer.

The Chairman then states that the annual ordinary meeting of shareholders which, in accordance with the Company's Articles, should have been held on the last Tuesday of May has been postponed for administrative reasons. The shareholders acknowledge the statement of the Chairman and confer discharge to the board of directors for not having convened the meeting at its statutory date.

Presence

It appears from an attendance list that the shares, representing the total capital of the Company, are present or represented at this meeting, which consequently is regularly constituted and can validly decide on the topics of the agenda.

Agenda:

The Chairman exposes the agenda of the meeting as follows:

- Report of the Board of Directors and the statutory auditor for the period ending on December 31, 1999, December 31, 2000 and December 31, 2001;
- Approval of the annual accounts and allocation of results as of December 31, 1999, December 31, 2000 and December 31, 2001;
- Discharge to the Board of Directors and statutory auditor for the exercise of their mandate through December 31, 2001;
- Re-election of the Board of Directors and statutory auditor until the annual shareholders' meeting to be held for the approval of the annual accounts as of December 31, 2002;
- Miscellaneous.

Deliberation

Thereupon the meeting approves the statements made by the Chairman and confirms that the meeting is duly constituted.

The Chairman presents the Board of Directors' and independent auditor's reports to the meeting.

He submits the annual accounts to the meeting for control and approval and for decision regarding the allocation of results as of December 31, 1999, as of December 31, 2000 and as of December 31, 2001.

He suggests granting discharge to the directors and auditor for the period ending on December 31, 2001.

After exhaustive discussions, the meeting unanimously passed the following resolutions:

- Resolved to approve the annual accounts for the period ending on December 31, 1999;
- Resolved to allocate the loss of the period ending on December 31, 1999 amounting to EUR 1,000.- to the losses brought forward;
- Resolved to approve the annual accounts for the period ending on December 31, 2000;
- Resolved to allocate the loss of the period ending on December 31, 2000 amounting to EUR 3,062.- to the losses brought forward which will then amount to EUR 4,062.-;
- Resolved to approve the annual accounts for the period ending on December 31, 2001;
- Resolved to allocate the loss for the period ending on December 31, 2001 amounting to EUR 3,062.- to the losses brought forward which will then amount to EUR 7,124.-;
- Resolved to grant full discharge to the directors and the statutory auditor for the period ending on December 31, 2001;
- Resolved to reelect Mr Hans-Holger Albrecht, Mr Mikael Holmberg and Mr Anders Nilsson as directors of the Company until the annual shareholders' meeting to be held for the approval of the annual accounts as of December 31, 2002;

- Resolved to reelect KPMG as statutory auditor until the annual shareholders' meeting to be held for the approval of the annual accounts as of December 31, 2002.

There being no further item on the agenda, the meeting was adjourned at 4.30 p.m.

The secretary reads the minutes of the annual ordinary meeting and they are signed by the shareholders present or represented by proxies, the secretary as well as by the scrutineer.

M. Holmberg / F. Mahrouk / G. Wecker
Chairman / Secretary / Scrutineer

Attendance List

<i>Name of shareholder</i>	<i>Number of shares</i>	<i>Representative/ Proxy-holder</i>	<i>Signatures</i>
MODERN TIMES GROUP MTG AB.....	999	Mikael Holmberg	Signature
MTG HOLDING AB.....	1	Mikael Holmberg	Signature
Total.....	1,000		

Signature / Signature / Signature
Chairman / Secretary / Scrutineer

Enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2003, réf. LSO-AJ00331. – Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(072640.3/1369/123) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

MTG MEDIA SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 73.793.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue le 25 juillet 2003

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société MTG MEDIA SERVICES S.A., réunie le 25 juillet 2003, est déclarée ouverte à 14.00 heures et est présidée par Monsieur Mikael Holmberg, demeurant à Leudelange, Luxembourg.

Monsieur le Président désigne Mademoiselle Fatiha Mahrouk, demeurant à Saulnes, France comme secrétaire de l'assemblée.

Monsieur Gilles Wecker, demeurant à Luxembourg, est élu comme scrutateur.

Ordre du jour:

Le Président expose l'ordre du jour de l'assemblée comme suit:

- Réception des comptes annuels et rapport du réviseur des comptes pour les périodes s'achevant au 31 décembre 1999, au 31 décembre 2000 et au 31 décembre 2001;
- Approbation des comptes annuels et répartition du résultat au 31 décembre 1999, 31 décembre 2000 et au 31 décembre 2001;
- Décharge du conseil d'administration et du réviseur de l'exercice de leur mandat pour la période s'achevant au 31 décembre 2001;
- Réélection des membres du conseil des administrateurs et du réviseur jusqu'à l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra pour l'approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002;
- Divers.

(ii) Il résulte de cette liste de présence que sur 1.000 actions toutes les actions représentant l'entière du capital social émis de la société sont présentes ou représentées à l'assemblée générale. L'assemblée est par conséquent régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour connu de tous les actionnaires présents ou représentés, tous les actionnaires de la Société étant présents ou représentés à la présente assemblée générale.

(iii) La liste de présence signée par les actionnaires présents à l'assemblée, les procurations des actionnaires représentés, signée par le Président, Secrétaire et Scrutateur resteront annexées aux procès-verbaux.

Le secrétaire de l'assemblée a donc présenté les comptes annuels et le rapport des réviseurs pour les années s'achevant au 31 décembre 1999, au 31 décembre 2000 et au 31 décembre 2001. Ces rapports n'ont suscité aucun commentaire de la part des personnes qui ont participé à cette assemblée.

Délibération

Après d'exhaustives discussions, l'assemblée, par unanimité, a prononcé les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide d'approuver les rapports du conseil d'administration et les comptes annuels pour la période s'achevant au 31 décembre 1999, au 31 décembre 2000 et au 31 décembre 2001.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de reporter la perte d'un montant de 1.000 euros de l'année 1999 et décide de l'accumuler aux pertes des années antérieures.

Troisième résolution

L'assemblée générale décide de reporter la perte d'un montant de 3.062,- euros de l'année 2000 et décide de l'accumuler aux pertes des années antérieures, ce qui par conséquent entraînera une perte totale de 4.062,- euros.

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide de reporter la perte d'un montant de 3.062,- euros de l'année 2001 et décide de l'accumuler aux pertes des années antérieures, ce qui par conséquent entraînera une perte totale de 7.124,- euros.

Cinquième résolution

L'assemblée décide de donner décharge aux membres du conseil d'administration et au réviseur à compter de l'approbation des comptes annuels pour la période s'achevant au 31 décembre 2001.

Sixième résolution

L'assemblée générale décide de réélire M. Hans-Holger Albrecht, M. Mikael Holmberg et M. Anders Nilsson comme administrateurs du conseil d'administration à compter du 25 juillet 2003 et ce jusqu'à la prochaine assemblée générale qui se tiendra pour l'approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002.

Septième résolution

L'assemblée générale décide de réélire KPMG, comme réviseur à compter de ce jour et ce, jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires qui se tiendra pour l'approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002.

Aucun autre point n'étant porté à ce jour, le Président a ensuite clôturé l'assemblée.

Après lecture du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire par le secrétaire, il a été signé par les actionnaires présents ou représentés par des procurations, le secrétaire ainsi que le scrutateur.

M. Holmberg / F. Mahrouk / G. Wecker

Minutes of the Annual Ordinary Meeting of shareholders held on July 25, 2003

The meeting held in the registered office in Luxembourg is called to order at 2.00 p.m. by Mr Mikael Holmberg who acts as Chairman.

The Chairman appoints Ms Fatiha Mahrouk as secretary to the meeting.

The meeting elects Mr Gilles Wecker as scrutineer.

The Chairman then states that the annual ordinary meeting of shareholders which, in accordance with the Company's Articles, should have been held on the last Tuesday of May has been postponed for administrative reasons. The shareholders acknowledge the statement of the Chairman and confer discharge to the board of directors for not having convened the meeting at its statutory date.

Presence

It appears from an attendance list that the shares, representing the total capital of the Company, are present or represented at this meeting, which consequently is regularly constituted and can validly decide on the topics of the agenda.

Agenda:

The Chairman exposes the agenda of the meeting as follows:

- Report of the Board of Directors and the statutory auditor for the period ending on December 31, 1999, December 31, 2000 and December 31, 2001;
- Approval of the annual accounts and allocation of results as of December 31, 1999, December 31, 2000 and December 31, 2001;
- Discharge to the Board of Directors and statutory auditor for the exercise of their mandate through December 31, 2001;
- Re-election of the Board of Directors and statutory auditor until the annual shareholders' meeting to be held for the approval of the annual accounts as of December 31, 2002;
- Miscellaneous.

Deliberation

Thereupon the meeting approves the statements made by the Chairman and confirms that the meeting is duly constituted.

The Chairman presents the Board of Directors' and independent auditor's reports to the meeting.

He submits the annual accounts to the meeting for control and approval and for decision regarding the allocation of results as of December 31, 1999, as of December 31, 2000 and as of December 31, 2001.

He suggests granting discharge to the directors and auditor for the period ending on December 31, 2001.

After exhaustive discussions, the meeting unanimously passed the following resolutions:

- Resolved to approve the annual accounts for the period ending on December 31, 1999;
- Resolved to allocate the loss of the period ending on December 31, 1999 amounting to EUR 1,000.- to the losses brought forward;
- Resolved to approve the annual accounts for the period ending on December 31, 2000;
- Resolved to allocate the loss of the period ending on December 31, 2000 amounting to EUR 3,062.- to the losses brought forward which will then amount to EUR 4,062.-;
- Resolved to approve the annual accounts for the period ending on December 31, 2001;
- Resolved to allocate the loss for the period ending on December 31, 2001 amounting to EUR 3,062.- to the losses brought forward which will then amount to EUR 7,124.-;

- Resolved to grant full discharge to the directors and the statutory auditor for the period ending on December 31, 2001;

- Resolved to reelect Mr Hans-Holger Albrecht, Mr Mikael Holmberg and Mr Anders Nilsson as directors of the Company until the annual shareholders' meeting to be held for the approval of the annual accounts as of December 31, 2002;

- Resolved to reelect KPMG as statutory auditor until the annual shareholders' meeting to be held for the approval of the annual accounts as of December 31, 2002.

There being no further item on the agenda, the meeting was adjourned at 2.30 p.m.

The secretary reads the minutes of the annual ordinary meeting and they are signed by the shareholders present or represented by proxies, the secretary as well as by the scrutineer.

M. Holmberg / F. Mahrouk / G. Wecker

Chairman / Secretary / Scrutineer

Attendance List

<i>Name of shareholder</i>	<i>Number of shares</i>	<i>Representative/ Proxy-holder</i>	<i>Signatures</i>
MODERN TIMES GROUP MTG AB.....	999	Mikael Holmberg	Signature
MTG HOLDING AB.....	1	Mikael Holmberg	Signature
Total.....	1,000		

Signature / Signature / Signature

Chairman / Secretary / Scrutineer

Enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2003, réf. LSO-AJ00333. – Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(072643.3/1369/123) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

AMALTHEA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 65.830.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 2003, réf. LSO-AK02649, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 novembre 2003.

Signature.

(073549.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2003.

AMALTHEA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 65.830.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui a eu lieu le 27 octobre 2003 au siège social

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale que:

- l'assemblée a décidé d'approuver la date de la tenue de l'assemblée générale ordinaire nonobstant les dispositions statutaires;

- l'assemblée a décidé d'affecter 5% du bénéfice net de l'exercice 2002 diminué des pertes reportées à la Réserve Légale et de reporter le solde à nouveau;

- l'assemblée a décidé de donner décharge aux administrateurs:

Monsieur Frédéric Bussière,

Madame Marie-Françoise Roucayrol,

Madame Marie Bolloré,

ainsi qu'au Commissaire aux Comptes THEMIS AUDIT LIMITED pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2002;

- l'assemblée a décidé de renouveler les mandats des administrateurs et du Commissaire aux Comptes actuellement en fonction jusqu'à la prochaine assemblée statutaire appelée à délibérer sur les comptes de la société 31 décembre 2003;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 novembre 2003.

Pour AMALTHEA S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 2003, réf. LSO-AK02645. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073546.3/1005/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2003.

NUMERO UN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4011 Esch-sur-Alzette, 125, rue de l'Alzette.

R. C. Luxembourg B 91.614.

L'an deux mille trois, le vingt-trois octobre.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

A comparu:

Monsieur Aldo Joseph Lumia, indépendant, né à Thann (France), le 28 mai 1961, demeurant à L-4140 Esch-sur-Alzette, 5, rue Victor-Hugo.

Lequel comparant déclare être la seul associé de la société à responsabilité limitée NUMERO UN, S.à r.l., avec siège social à L-4011 Esch-sur-Alzette, 125, rue de l'Alzette,

inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg section B numéro 91.614

constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire instrumentant en date du 07 février 2003, publié au Mémorial C numéro 266 du 12 mars 2003.

Le capital social est fixé à douze mille cinq cents Euros (€12.500,-) représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq Euros (€ 125,-) chacune.

Lequel comparant prie le notaire instrumentant de documenter ce qui suit:

Monsieur Aldo Joseph Lumia, préqualifié, déclare céder ses cent (100) parts sociales à Monsieur Tomaso Lumia, professeur d'éducation physique, né à Thann (France), le 03 août 1964, demeurant à F-68620 Bitschwiller, 8, rue des Graueurs, ici présent, ce acceptant, au prix de leur valeur nominale, ce dont quittance.

Monsieur Frank Civico, serveur, né à Villerupt (France), le 4 janvier 1978, demeurant à L-4201 Esch-sur-Alzette, 25, rue de Lallange, gérant de la société déclare accepter cette cession de parts, de sorte qu'une notification à la société, conformément à l'article 1690 du Code Civil n'est plus nécessaire.

Suite à la cession de parts qui précède, les parts sociales sont détenues comme suit:

Monsieur Tomaso Lumia, préqualifié, cent parts sociales 100

Total: cent parts sociales 100

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: A. Lumia, T. Lumia, F. Civico, F. Kessler

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 28 octobre 2003, vol. 892, fol. 56, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande, pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 7 novembre 2003.

F. Kessler.

(072800.3/219/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2003.

MTG PUBLISHING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 73.794.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue le 25 juillet 2003

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société MTG PUBLISHING S.A., réunie le 25 juillet 2003, est déclarée ouverte à 15.30 heures et est présidée par Monsieur Mikael Holmberg, demeurant à Leudelange, Luxembourg.

Monsieur le Président désigne Mademoiselle Fatiha Mahrouk, demeurant à Saulnes, France comme secrétaire de l'assemblée.

Monsieur Gilles Wecker, demeurant à Luxembourg, est élu comme scrutateur.

Ordre du jour:

Le Président expose l'ordre du jour de l'assemblée comme suit:

- Réception des comptes annuels et rapport du réviseur des comptes pour les périodes s'achevant au 31 décembre 1999, au 31 décembre 2000 et au 31 décembre 2001;

- Approbation des comptes annuels et répartition du résultat au 31 décembre 1999, 31 décembre 2000 et au 31 décembre 2001;

- Décharge du conseil d'administration et du réviseur de l'exercice de leur mandat pour la période s'achevant au 31 décembre 2001;

- Réélection des membres du conseil des administrateurs et du réviseur jusqu'à l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra pour l'approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002;

- Divers.

(ii) Il résulte de cette liste de présence que sur 1.000 actions toutes les actions représentant l'entière du capital social émis de la société sont présentes ou représentées à l'assemblée générale. L'assemblée est par conséquent régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour connu de tous les actionnaires présents ou représentés, tous les actionnaires de la Société étant présents ou représentés à la présente assemblée générale.

(iii) La liste de présence signée par les actionnaires présents à l'assemblée, les procurations des actionnaires représentés, signée par le Président, Secrétaire et Scrutateur resteront annexées aux procès-verbaux.

Le secrétaire de l'assemblée a donc présenté les comptes annuels et le rapport des réviseurs pour les années s'achevant au 31 décembre 1999, au 31 décembre 2000 et au 31 décembre 2001. Ces rapports n'ont suscité aucun commentaire de la part des personnes qui ont participé à cette assemblée.

Délibération

Après d'exhaustives discussions, l'assemblée, par unanimité, a prononcé les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide d'approuver les rapports du conseil d'administration et les comptes annuels pour la période s'achevant au 31 décembre 1999, au 31 décembre 2000 et au 31 décembre 2001.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de reporter la perte d'un montant de 1.000,- euros de l'année 1999 et décide de l'accumuler aux pertes des années antérieures.

Troisième résolution

L'assemblée générale décide de reporter la perte d'un montant de 3.062,- euros de l'année 2000 et décide de l'accumuler aux pertes des années antérieures, ce qui par conséquent entraînera une perte totale de 4.062,- euros.

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide de reporter la perte d'un montant de 3.062,- euros de l'année 2001 et décide de l'accumuler aux pertes des années antérieures, ce qui par conséquent entraînera une perte totale de 7.124,- euros.

Cinquième résolution

L'assemblée décide de donner décharge aux membres du conseil d'administration et au réviseur à compter de l'approbation des comptes annuels pour la période s'achevant au 31 décembre 2001.

Sixième résolution

L'assemblée générale décide de réélire M. Hans-Holger Albrecht, M. Mikael Holmberg et M. Anders Nilsson comme administrateurs du conseil d'administration à compter du 25 juillet 2003 et ce jusqu'à la prochaine assemblée générale qui se tiendra pour l'approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002.

Septième résolution

L'assemblée générale décide de réélire KPMG, comme réviseur à compter de ce jour et ce, jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires qui se tiendra pour l'approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002.

Aucun autre point n'étant porté à ce jour, le Président a ensuite clôturé l'assemblée.

Après lecture du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire par le secrétaire, il a été signé par les actionnaires présents ou représentés par des procurations, le secrétaire ainsi que le scrutateur.

M. Holmberg / F. Mahrouk / G. Wecker

Minutes of the Annual Ordinary Meeting of shareholders held on July 25, 2003

The meeting held in the registered office in Luxembourg is called to order at 3.30 p.m. by Mr Mikael Holmberg who acts as Chairman.

The Chairman appoints Ms Fatiha Mahrouk as secretary to the meeting.

The meeting elects Mr Gilles Wecker as scrutineer.

The Chairman then states that the annual ordinary meeting of shareholders which, in accordance with the Company's Articles, should have been held on the last Tuesday of May has been postponed for administrative reasons. The shareholders acknowledge the statement of the Chairman and confer discharge to the board of directors for not having convened the meeting at its statutory date.

Presence

It appears from an attendance list that the shares, representing the total capital of the Company, are present or represented at this meeting, which consequently is regularly constituted and can validly decide on the topics of the agenda.

Agenda:

The Chairman exposes the agenda of the meeting as follows:

- Report of the Board of Directors and the statutory auditor for the period ending on December 31, 1999, December 31, 2000 and December 31, 2001;
- Approval of the annual accounts and allocation of results as of December 31, 1999, December 31, 2000 and December 31, 2001;
- Discharge to the Board of Directors and statutory auditor for the exercise of their mandate through December 31, 2001;
- Re-election of the Board of Directors and statutory auditor until the annual shareholders' meeting to be held for the approval of the annual accounts as of December 31, 2002;
- Miscellaneous.

Deliberation

Thereupon the meeting approves the statements made by the Chairman and confirms that the meeting is duly constituted.

The Chairman presents the Board of Directors' and independent auditor's reports to the meeting.

He submits the annual accounts to the meeting for control and approval and for decision regarding the allocation of results as of December 31, 1999, as of December 31, 2000 and as of December 31, 2001.

He suggests granting discharge to the directors and auditor for the period ending on December 31, 2001.

After exhaustive discussions, the meeting unanimously passed the following resolutions:

- Resolved to approve the annual accounts for the period ending on December 31, 1999;
- Resolved to allocate the loss of the period ending on December 31, 1999 amounting to EUR 1,000.- to the losses brought forward;
- Resolved to approve the annual accounts for the period ending on December 31, 2000;
- Resolved to allocate the loss of the period ending on December 31, 2000 amounting to EUR 3,062.- to the losses brought forward which will then amount to EUR 4,062.-;
- Resolved to approve the annual accounts for the period ending on December 31, 2001;
- Resolved to allocate the loss for the period ending on December 31, 2001 amounting to EUR 3,062.- to the losses brought forward which will then amount to EUR 7,124.-;
- Resolved to grant full discharge to the directors and the statutory auditor for the period ending on December 31, 2001;
- Resolved to reelect Mr Hans-Holger Albrecht, Mr Mikael Holmberg and Mr Anders Nilsson as directors of the Company until the annual shareholders' meeting to be held for the approval of the annual accounts as of December 31, 2002;
- Resolved to reelect KPMG as statutory auditor until the annual shareholders' meeting to be held for the approval of the annual accounts as of December 31, 2002.

There being no further item on the agenda, the meeting was adjourned at 4.00 p.m.

The secretary reads the minutes of the annual ordinary meeting and they are signed by the shareholders present or represented by proxies, the secretary as well as by the scrutineer.

M. Holmberg / F. Mahrouk / G. Wecker
Chairman / Secretary / Scrutineer

Attendance List

<i>Name of shareholder</i>	<i>Number of shares</i>	<i>Representative/ Proxy-holder</i>	<i>Signatures</i>
MODERN TIMES GROUP MTG AB	999	Mikael Holmberg	Signature
MTG HOLDING AB	1	Mikael Holmberg	Signature
Total	1,000		

Signature / Signature / Signature
Chairman / Secretary / Scrutineer

Enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2003, réf. LSO-AJ00329. – Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(072649.3/1369/122) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

SZENCO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 49.900.

—
*Extrait du procès-verbal du conseil d'administration
qui s'est tenu le 15 octobre 2003 à 10.00 heures au siège social*

Résolution

Le Conseil d'Administration prend connaissance de la démission de Monsieur Eric Berg en tant qu'Administrateur de la Société.

Le Conseil d'Administration le remercie pour sa précieuse collaboration.

En vertu de l'article 51 de la loi sur les sociétés commerciales, COSAFIN S.A., Société Anonyme, ayant son siège social au 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg, est nommée administrateur.

Le nouvel administrateur, sous réserve légale de l'approbation de sa nomination par la prochaine Assemblée Générale Statutaire, terminera le mandat de l'administrateur démissionnaire venant à échéance à l'Assemblée Générale Statutaire de 2004.

Pour copie conforme
Signatures
Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2003, réf. LSO-AK02351. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073379.3/1172/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2003.

MDU RESOURCES LUXEMBOURG II LLC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 83.264.

—
RECTIFICATIF

Lors de la publication de la notification en date du 21 octobre 2003, enregistrée par l'Administration de l'Enregistrement en date du 24 octobre 2003 sous la référence LSO-AJ05799 et déposée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg en date du 28 octobre 2003 sous la référence N° LO30068627.5, nous avons élu par erreur Monsieur Douglas C. Kane et aussi oublié d'élire Monsieur Paul Edward Gatzemeier et Monsieur Warren Lowe Robinson.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour MDU RESOURCES LUXEMBOURG II LLC, S.à r.l.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Gérant

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2003, réf. LSO-AK02094. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072893.3/683/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2003.

MDU RESOURCES LUXEMBOURG II LLC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 83.264.

—
Assemblée Générale Annuelle

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle tenue au siège social en date du 6 novembre 2003, du rapport des Gérants de la société MDU RESOURCES LUXEMBOURG II LLC, S.à r.l. que l'actionnaire unique a pris les décisions suivantes pour les comptes annuels au 31 décembre 2002:

1) Décharge accordée aux Gérants pour l'année 2002:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Paul Edward Gatzemeier

Warren Lowe Robinson.

2) Election des nouveaux Gérants pour une durée illimitée:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Paul Edward Gatzemeier

Warren Lowe Robinson.

3) La perte qui s'élève à USD 6.871,60 est reportée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour MDU RESOURCES LUXEMBOURG II LLC, S.à r.l.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Gérant

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2003, réf. LSO-AK02081. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072903.3/683/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2003.

SOCIETE FINANCIERE D'ENTREPRISES, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 7.460.

—
Avec effet au 18 septembre 2003, Monsieur Renaud Bentegat, administrateur de sociétés, 47, boulevard Beaumarchais, F-75003 Paris, a été nommé par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur en remplacement de Monsieur Hervé Tricot, administrateur démissionnaire.

Luxembourg, le 23 octobre 2003.

Pour extrait sincère et conforme

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Agent domiciliaire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 4 novembre 2003, réf. LSO-AK00336. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073045.3/029/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2003.

LUXSCAN FINANCES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4384 Ehlerange, Zare Ouest Ehlerange.
R. C. Luxembourg B 66.212.

Extrait des résolutions adoptées par les associés en date du 22 août 2003

Les comptes sociaux au 31 décembre 2002 ont été approuvés et le gérant a obtenu la décharge des associés pour l'exécution de son mandat durant l'exercice clôturant au 31 décembre 2002.

Pour publication

LUXSCAN FINANCES, S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2003, réf. LSO-AJ02060. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072991.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2003.

MTG RADIO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 73.795.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue le 25 juillet 2003

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société MTG RADIO S.A., réunie le 25 juillet 2003, est déclarée ouverte à 14.30 heures et est présidée par Monsieur Mikael Holmberg, demeurant à Leudelange, Luxembourg.

Monsieur le Président désigne Mademoiselle Fatiha Mahrouk, demeurant à Saulnes, France comme secrétaire de l'assemblée.

Monsieur Gilles Wecker, demeurant à Luxembourg, est élu comme scrutateur.

Ordre du jour:

Le Président expose l'ordre du jour de l'assemblée comme suit:

- Réception des comptes annuels et rapport du réviseur des comptes pour les périodes s'achevant au 31 décembre 1999, au 31 décembre 2000 et au 31 décembre 2001;
- Approbation des comptes annuels et répartition du résultat au 31 décembre 1999, 31 décembre 2000 et au 31 décembre 2001;
- Décharge du conseil d'administration et du réviseur de l'exercice de leur mandat pour la période s'achevant au 31 décembre 2001;
- Réélection des membres du conseil des administrateurs et du réviseur jusqu'à l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra pour l'approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002;
- Divers.

(ii) Il résulte de cette liste de présence que sur 1.000 actions toutes les actions représentant l'entière du capital social émis de la société sont présentes ou représentées à l'assemblée générale. L'assemblée est par conséquent régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour connu de tous les actionnaires présents ou représentés, tous les actionnaires de la Société étant présents ou représentés à la présente assemblée générale.

(iii) La liste de présence signée par les actionnaires présents à l'assemblée, les procurations des actionnaires représentés, signée par le Président, Secrétaire et Scrutateur resteront annexées aux procès-verbaux.

Le secrétaire de l'assemblée a donc présenté les comptes annuels et le rapport des réviseurs pour les années s'achevant au 31 décembre 1999, au 31 décembre 2000 et au 31 décembre 2001. Ces rapports n'ont suscité aucun commentaire de la part des personnes qui ont participé à cette assemblée.

Délibération

Après d'exhaustives discussions, l'assemblée, par unanimité, a prononcé les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide d'approuver les rapports du conseil d'administration et les comptes annuels pour la période s'achevant au 31 décembre 1999, au 31 décembre 2000 et au 31 décembre 2001.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de reporter la perte d'un montant de 1.000,- euros de l'année 1999 et décide de l'accumuler aux pertes des années antérieures.

Troisième résolution

L'assemblée générale décide de reporter la perte d'un montant de 3.062,- euros de l'année 2000 et décide de l'accumuler aux pertes des années antérieures, ce qui par conséquent entraînera une perte totale de 4.062,- euros.

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide de reporter la perte d'un montant de 3.062,- euros de l'année 2001 et décide de l'accumuler aux pertes des années antérieures, ce qui par conséquent entraînera une perte totale de 7.124,- euros.

Cinquième résolution

L'assemblée décide de donner décharge aux membres du conseil d'administration et au réviseur à compter de l'approbation des comptes annuels pour la période s'achevant au 31 décembre 2001.

Sixième résolution

L'assemblée générale décide de réélire M. Hans-Holger Albrecht, M. Mikael Holmberg et M. Anders Nilsson comme administrateurs du conseil d'administration à compter du 25 juillet 2003 et ce jusqu'à la prochaine assemblée générale qui se tiendra pour l'approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002.

Septième résolution

L'assemblée générale décide de réélire KPMG, comme réviseur à compter de ce jour et ce, jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires qui se tiendra pour l'approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002.

Aucun autre point n'étant porté à ce jour, le Président a ensuite clôturé l'assemblée.

Après lecture du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire par le secrétaire, il a été signé par les actionnaires présents ou représentés par des procurations, le secrétaire ainsi que le scrutateur.

M. Holmberg / F. Mahrouk / G. Wecker

Minutes of the Annual Ordinary Meeting of shareholders held on July 25, 2003

The meeting held in the registered office in Luxembourg is called to order at 2.30 p.m. by Mr Mikael Holmberg who acts as Chairman.

The Chairman appoints Ms Fatiha Mahrouk as secretary to the meeting.

The meeting elects Mr Gilles Wecker as scrutineer.

The Chairman then states that the annual ordinary meeting of shareholders which, in accordance with the Company's Articles, should have been held on the last Tuesday of May has been postponed for administrative reasons. The shareholders acknowledge the statement of the Chairman and confer discharge to the board of directors for not having convened the meeting at its statutory date.

Presence

It appears from an attendance list that the shares, representing the total capital of the Company, are present or represented at this meeting, which consequently is regularly constituted and can validly decide on the topics of the agenda.

Agenda:

The Chairman exposes the agenda of the meeting as follows:

- Report of the Board of Directors and the statutory auditor for the period ending on December 31, 1999, December 31, 2000 and December 31, 2001;
- Approval of the annual accounts and allocation of results as of December 31, 1999, December 31, 2000 and December 31, 2001;
- Discharge to the Board of Directors and statutory auditor for the exercise of their mandate through December 31, 2001;
- Re-election of the Board of Directors and statutory auditor until the annual shareholders' meeting to be held for the approval of the annual accounts as of December 31, 2002;
- Miscellaneous.

Deliberation

Thereupon the meeting approves the statements made by the Chairman and confirms that the meeting is duly constituted.

The Chairman presents the Board of Directors' and independent auditor's reports to the meeting.

He submits the annual accounts to the meeting for control and approval and for decision regarding the allocation of results as of December 31, 1999, as of December 31, 2000 and as of December 31, 2001.

He suggests granting discharge to the directors and auditor for the period ending on December 31, 2001.

After exhaustive discussions, the meeting unanimously passed the following resolutions:

- Resolved to approve the annual accounts for the period ending on December 31, 1999;
- Resolved to allocate the loss of the period ending on December 31, 1999 amounting to EUR 1,000.- to the losses brought forward;
- Resolved to approve the annual accounts for the period ending on December 31, 2000;
- Resolved to allocate the loss of the period ending on December 31, 2000 amounting to EUR 3,062.- to the losses brought forward which will then amount to EUR 4,062.-;
- Resolved to approve the annual accounts for the period ending on December 31, 2001;
- Resolved to allocate the loss for the period ending on December 31, 2001 amounting to EUR 3,062.- to the losses brought forward which will then amount to EUR 7,124.-;
- Resolved to grant full discharge to the directors and the statutory auditor for the period ending on December 31, 2001;
- Resolved to reelect Mr Hans-Holger Albrecht, Mr Mikael Holmberg and Mr Anders Nilsson as directors of the Company until the annual shareholders' meeting to be held for the approval of the annual accounts as of December 31, 2002;
- Resolved to reelect KPMG as statutory auditor until the annual shareholders' meeting to be held for the approval of the annual accounts as of December 31, 2002.

There being no further item on the agenda, the meeting was adjourned at 3.00 p.m.

The secretary reads the minutes of the annual ordinary meeting and they are signed by the shareholders present or represented by proxies, the secretary as well as by the scrutineer.

M. Holmberg / F. Mahrouk / G. Wecker
Chairman / Secretary / Scrutineer

Attendance List

<i>Name of shareholder</i>	<i>Number of shares</i>	<i>Representative/ Proxy-holder</i>	<i>Signatures</i>
MODERN TIMES GROUP MTG AB	999	Mikael Holmberg	Signature
MTG HOLDING AB	1	Mikael Holmberg	Signature
Total	1,000		

Signature / Signature / Signature
Chairman / Secretary / Scrutineer

Enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2003, réf. LSO-AJ00326. – Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(072651.3/1369/122) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

APOLLO RIDA RETAIL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Registered office: L-2520 Luxembourg, 21, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 96.721.

—
STATUTES

In the year two thousand three, on the tenth of October.
Before us Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., having its registered office in L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller, R.C. Luxembourg B 37.974,

here represented by Mrs Valérie Ingelbrecht, private employee, residing in B-Lottert and Mr Guillaume Martin-Saudax, lawyer, residing in F-Metz, acting jointly in their respective qualities of attorney in fact A.

Such appearing party, represented as there above mentioned, has requested the undersigned notary to inscribe as follows the articles of association of a société à responsabilité limitée unipersonnelle:

Art. 1. There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular the law dated 10th August, 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the «Law»), as well as by the articles of association (hereafter the «Articles»), which specify in the articles 7, 10, 11 and 14 the exceptional rules applying to one member company.

Art. 2. The corporation may carry out any commercial, industrial or financial operations, any transactions in respect of real estate or moveable property, which the corporation may deem useful to the accomplishment of its purposes.

The corporation may furthermore carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquiring of participating interests in any enterprises in whatever form and the administration, management, control and development of those participating interests.

In particular, the corporation may use its funds for the establishment, management, development and disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, and participate in the creation, development and control of any enterprise, the acquisition, by way of investment, subscription, underwriting or option, of securities and patents, to realize them by way of sale, transfer, exchange or otherwise develop such securities and patents, grant to companies in which the corporation has a participating interest, any support, loans, advances or guarantees.

Art. 3. The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 4. The Company will have the name APOLLO RIDA RETAIL, S.à r.l.

Art. 5. The registered office is established in Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its partners deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the manager or in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Art. 6. The capital is set at twelve thousand four hundred euro (12,400.- EUR) divided into one hundred and twenty-four (124) share quotas of one hundred euro (100.- EUR) each.

Art. 7. The capital may be changed at any time by a decision of the single partner or by decision of the partners' meeting, in accordance with article 14 of these Articles.

Art. 8. Each share entitles to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

Art. 9. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 10. In case of a single partner, the Company's shares held by the single partner are freely transferable.

In the case of plurality of partners, the shares held by each partner may be transferred by application of the requirements of article 189 of the Law.

Art. 11. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single partner or of one of the partners.

Art. 12. The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be partners. The manager(s) may be revoked ad nutum.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article 12 shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of partners fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the sole signature of any of the members of the board of managers.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate his powers for specific tasks to one or several ad hoc agents.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

In case of plurality of managers, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented.

Art. 13. The manager or the managers (as the case may be) assume, by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

Art. 14. The single partner assumes all powers conferred to the general partner meeting.

In case of a plurality of partners, each partner may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares which he owns. Each partner has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by partners owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the Articles of the Company may only be adopted by the majority of the partners owning at least three quarter of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

Art. 15. The Company's year starts on the 1st of January and ends on the 31st of December, with the exception of the first year, which shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on the 31st of December 2003.

Art. 16. Each year, with reference to 31st of December, the Company's accounts are established and the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each partner may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 17. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

The balance of the net profits may be distributed to the partner(s) commensurate to his/ their share holding in the Company.

Art. 18. At the time of winding up the Company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, partners or not, appointed by the partners who shall determine their powers and remuneration.

Art. 19. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Subscription - Payment

The share quotas have been subscribed by LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., prenamed, which is the sole partner of the company.

The share quotas have been fully paid up in cash, so that the sum of twelve thousand four hundred euro (12,400.- EUR) is now available to the company, proof of which has been given to the undersigned notary who acknowledges it.

Estimate

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately one thousand euro (1,000.- EUR).

Resolutions of the sole partner

1) The company will be administered by two managers:

- LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., prenamed,

- T.C.G. GESTION S.A., having its registered office in L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller, R. C. Luxembourg B 67.822.

The duration of their mandate is unlimited and they have the power to bind the company by their individual signature.

2) The address of the corporation is in L-2520 Luxembourg, 21, allée Scheffer.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le dix octobre.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., ayant son siège social à L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller, R. C. Luxembourg B 37.974,

ici représentée par Madame Valérie Ingelbrecht, employée privée, demeurant à B-Lottert et Monsieur Guillaume Martin-Saudax, juriste, demeurant à F-Metz, agissant conjointement en leurs qualités respectives de fondés de pouvoir A.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée unipersonnelle dont elle a arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après «La Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après «La Loi»), ainsi que par les statuts de la Société (ci-après «les Statuts»), lesquels spécifient en leurs articles 7, 10, 11 et 14, les règles exceptionnelles s'appliquant à la société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Art. 2. La société pourra accomplir toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, ainsi que tous transferts de propriété immobiliers ou mobiliers.

La société a en outre pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La Société aura la dénomination APOLLO RIDA RETAIL, S.à r.l.

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des statuts.

L'adresse du siège sociale peut être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 6. Le capital social est fixé à la somme de douze mille quatre cents euros (12.400,- EUR) représenté par cent vingt-quatre (124) parts sociales de cent euros (100,- EUR) chacune.

Art. 7. Le capital peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés, en conformité avec l'article 14 des présents Statuts.

Art. 8. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

Art. 9. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

Art. 10. Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par l'article 189 de la Loi.

Art. 11. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

Art. 12. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance. Le(s) gérants ne sont pas obligatoirement associés. Le(s) gérant(s) sont révocables ad nutum.

Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) aura(ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société sera engagée par la seule signature du gérant unique, et, en cas de pluralité de gérants, par la signature individuelle de chacun des membres du conseil de gérance.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut subdéléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, déterminera les responsabilités et la rémunération (s'il en est) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions du conseil de gérance seront adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés.

Art. 13. Le ou les gérants ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Art. 14. L'associé unique exerce tous pouvoirs qui lui sont conférés par l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quelque soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre des parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital.

Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptées que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

Art. 15. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le 31 décembre, à l'exception de la première année qui débutera à la date de constitution et se terminera le 31 décembre 2003.

Art. 16. Chaque année, au trente et un décembre, les comptes de la Société sont établis et le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

Art. 17. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent du capital social.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.

Art. 18. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Art. 19. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

Souscription - Libération

Les parts sociales ont été souscrites par LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., préqualifiée, qui est l'associé unique de la société.

Toutes les parts sociales ont été intégralement souscrites et libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de douze mille quatre cents euros (12.400,- EUR) se trouve dès maintenant à la disposition de la société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant qui le constate expressément.

Frais

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ mille euros (1.000,- EUR).

Décisions de l'associé unique

1) La société est administrée par deux gérants:

- LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., préqualifiée,

- T.C.G. GESTION S.A., ayant son siège social à L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller, R. C. Luxembourg B 67.822.

La durée de leur mandat est illimitée et ils ont le pouvoir d'engager la société par leur signature individuelle.

2) L'adresse du siège social est fixée à L-2520 Luxembourg, 21, allée Scheffer.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: V. Ingelbrecht, G. Martin-Saudax, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2003, vol. 18CS, fol. 73, case 2. – Reçu 124 euros.

Le Receveur ff. (signé): Kirsch.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 novembre 2003.

G. Lecuit.

(073925.3/220/222) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2003.

LE BOISSEAU S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 34B, rue Philippe II.
R. C. Luxembourg B 26.142.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2003, réf. LSO-AJ04025, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2003.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 juin 2003

L'Assemblée reconduit le mandat des administrateurs et celui du Commissaire aux Comptes pour une période venant à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2003.

L'Assemblée décide de transférer le siège social au 34B, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 2003.

Pour la société

Signature

(073018.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2003.

HAUTE SECURITE TECHNOLOGIE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3540 Dudelange, 38, rue du Commerce.
R. C. Luxembourg B 78.533.

L'an deux mille trois, le vingt octobre.

Par-devant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire de la société anonyme HAUTE SECURITE TECHNOLOGIE S.A., avec siège à L-3378 Livange, (R. C. N°B 78.533), constituée suivant acte notarié du 17 octobre 2000, publié au Mémorial C page 15.057.

Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte notarié du 20 mars 2001, publié au Mémorial C page 46.259/2001.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Sacha Arosio, employé privé, demeurant à Schuttrange.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Josée Quintus-Claude, employée privée, demeurant à L-4777 Pétange.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Sylvain Thinus, administrateur de sociétés, demeurant à F-57530 Ars-Laquenexy.

Monsieur le Président expose ensuite:

Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que toutes les actions représentant l'intégralité du capital social de la société sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour conçu comme ci-dessous.

Ladite liste de présence portant les signatures des actionnaires ou de leurs mandataires, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Transfert du siège social de Livange à Dudelange, et modification afférente de l'article 1^{er} alinéa 2.

2. Changement du commissaire aux comptes.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et après en avoir délibéré, a pris les résolutions suivantes à l'unanimité des voix:

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège de Livange à Dudelange.

L'adresse du siège est L-3540 Dudelange, 38, rue du Commerce, et en conséquence l'article 1^{er} alinéa 2 est modifié comme suit:

«Le siège social de la société est établi à Dudelange.»

Deuxième résolution

L'assemblée accepte la démission du commissaire aux comptes actuel et lui accorde décharge pour l'exercice de son mandat.

Est nommée nouveau commissaire aux comptes:

La société anonyme PRESTA SERVICES S.A. (R. C. N°B 49.961), avec siège à L-8422 Steinfort, 28, rue de Hobscheid.

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société pour le présent acte sont estimés à environ sept cent quatre-vingt-dix euro.

Dont acte, fait et passé à Pétange, en l'étude du notaire instrumentaire.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus de Nous, Notaire, par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé avec le notaire la présente minute.

Signé: S. Arosio, J. Quintus-Claude, S. Thinus, G. d'Huart.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 23 octobre 2003, vol. 892, fol. 51, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries

Pétange, le 5 novembre 2003.

Pour expédition conforme

G. d'Huart

(072822.3/207/53) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2003.

HOOD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1727 Luxembourg, 39, rue Arthur Herchen.

R. C. Luxembourg B 46.895.

Les comptes annuels au 31 décembre 1997, enregistrés à Luxembourg, le 6 novembre 2003, réf. LSO-AK01045, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 2003.

Signature.

(073274.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2003.

HOOD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1727 Luxembourg, 39, rue Arthur Herchen.

R. C. Luxembourg B 46.895.

Les comptes annuels au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 6 novembre 2003, réf. LSO-AK01044, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 2003.

Signature.

(073277.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2003.

HOOD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1727 Luxembourg, 39, rue Arthur Herchen.

R. C. Luxembourg B 46.895.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 6 novembre 2003, réf. LSO-AK01043, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 2003.

Signature.

(073279.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2003.

HOOD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1727 Luxembourg, 39, rue Arthur Herchen.

R. C. Luxembourg B 46.895.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 6 novembre 2003, réf. LSO-AK01042, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 2003.

Signature.

(073282.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2003.

HOOD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1727 Luxembourg, 39, rue Arthur Herchen.

R. C. Luxembourg B 46.895.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 6 novembre 2003, réf. LSO-AK01041, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 2003.

Signature.

(073284.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2003.

FINANCE INVESTISSEMENT PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 82.395.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société qui s'est tenue à Luxembourg,
en date du 22 octobre 2003 à 11.00 heures.*

L'assemblée accepte le transfert du siège social du 25A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg vers le 61, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg.

Les résolutions ayant été adoptées à l'unanimité, la totalité du capital étant représentée.

Luxembourg, le 22 octobre 2003.

Signature / Signature / Signature

Le Président / Le Secrétaire / Le Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 2003, réf. LSO-AK02361. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073044.3/850/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2003.

LM & PARTNERS (LM-IS) S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Registered office: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 88.025.

In the year two thousand and three, on the twenty-seventh of October.

Before Maître Paul Frieders, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

Mr Jean Steffen, attorney-at-law, residing in Luxembourg,

acting by virtue of decisions of LM-IS, S.à r.l., Unlimited Shareholder of the company, taken on September 15, 2003, copy of which decisions, after having been signed *ne varietur* by the appearing person and the undersigned notary will be annexed to this document to be filed with it to the registration authorities.

Who declared and required the notary to record that:

I) The company LM & PARTNERS (LM-IS) S.C.A., having its registered office in L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich, was incorporated by a deed of the undersigned notary on June 18, 2002, published in the Mémorial C number 1332 of September 13, 2002. R. C. S. Luxembourg B 88.025. The Articles of Incorporation have been amended by deed of the undersigned notary on December 13, 2002, published in the Mémorial C, number 137 of February 11, 2003.

II) According to article 5 of the articles of incorporation, the issued capital is fixed at two million one hundred thousand and two hundred euro (2,100,200.- EUR) divided into twenty-one thousand and two (21,002) shares, comprising:

(i) one thousand (1,000) Shares having a par value of one hundred euro (100.- EUR) each, allocated to the Unlimited Shareholder (A Shares);

(ii) twenty thousand and two (20,002) Redeemable Shares having a par value of one hundred euro (100.- EUR) each (B Shares).

In addition to the issued capital, issue premiums for a total amount of eighteen million one thousand eight hundred euro (18,001,800.- EUR) have been paid on the B Shares.

The total of the issue premiums shall be allocated to an extraordinary reserve, which, upon a resolution of the Shareholders in general meeting, may be distributed to the Shareholders or used by the Unlimited Shareholder of the Company to redeem the B Shares.

The Company has an authorized share capital of fifteen million euro (15,000,000.- EUR) divided into:

(i) one thousand (1,000) A Shares having a par value of one hundred euro (100.- EUR) each and

(ii) one hundred and forty nine thousand (149,000) B Shares having a par value of one hundred euro (100.- EUR) each.

The Unlimited Shareholder is authorised to issue further A Shares and B Shares with or without an issue premium so as to bring the total capital of the Company up to the total authorised share capital in whole or in part from time to time as it in its discretion may determine and to accept subscriptions for such Shares within a period such as determined by article 32 (5) of the Law on commercial companies.

The period of this authority may be extended by resolution of the Shareholders in general meeting from time to time, in the manner required for amendment of the Articles.

The Unlimited Shareholder is authorised to determine the conditions attaching to any subscription for A Shares and B Shares from time to time.

The Unlimited Shareholder is authorised to issue such A Shares and B Shares under and during the period referred to above without the Shareholders having any preferential subscription rights.

When the Unlimited Shareholder effects a whole or partial increase in capital pursuant to the provisions referred to above, it shall be obliged to take steps to amend this Article in order to record the change and the Unlimited Shareholder is authorised to take or authorise the steps required for the execution and publication of such amendment in accordance with the law.

III) Pursuant to this authorization, the Unlimited Shareholder has decided to increase the capital of the Company by an amount of six hundred thousand euro (600,000.- EUR) so as to raise its from its present amount of two million one hundred thousand and two hundred euro (2,100,200.- EUR) to two million seven hundred thousand and two hundred euro (2,700,200.- EUR) by the issue of six thousand (6,000) Redeemable Shares («B Shares») having a par value of one hundred euro (100.- EUR) each at an issue price of one thousand euro (1,000.- EUR) per share.

The Unlimited Shareholder decided to accept the subscription of the new shares as follows:

a. five thousand (5,000) B Shares have been subscribed by MILL HILL INVESTMENTS N.V., with registered office in Corso Elvezia 9/A Lugano (Switzerland) and fully paid in by a total contribution of five million euro (5,000,000.- EUR), of which five hundred thousand euro (500,000.- EUR) represent the par value of the issued class B shares and four million five hundred thousand euro (4,500,000.- EUR) represent the premium paid on the issued class B shares.,

b. five hundred (500) B Shares have been subscribed by Mr Lodovico Rocca, residing in Malecòn de la Marina 250, APT.1304 Miraflores, 018 Lima (Perou) and fully paid in by a total contribution of five hundred thousand euro (500,000.- EUR), of which fifty thousand euro (50,000.- EUR) represent the par value of the issued class B shares and four hundred and fifty thousand euro (450,000.- EUR) represent the premium paid on the issued class B shares.

c. five hundred (500) B Shares have been subscribed by ABC INVESTIMENTI S.r.l. with registered office in Corso Monforte 36, 20122 Milan (Italy) and fully paid in by a total contribution of five hundred thousand euro (500,000.- EUR), of which fifty thousand euro (50,000.- EUR) represent the par value of the issued class B shares and four hundred and fifty thousand euro (450,000.- EUR) represent the premium paid on the issued class B shares.

The amounts of six hundred thousand euro (600,000.- EUR) in capital and five million four hundred thousand euro (5,400,000.- EUR) as issue premium, totalising six million euro (6,000,000.- EUR), paid up in cash by the subscribers are at the disposal of the company, proof of which has been given to the undersigned notary.

As a consequence of such increase of capital, the four first paragraphs of article 5 of the articles of incorporation will now read as follows:

«**Art. 5. Share Capital. Four first paragraphs.** The Company has an issued capital of two million seven hundred thousand and two hundred euro (2,700,200.- EUR) divided into twenty-seven thousand and two (27,002) shares, comprising:

(i) one thousand (1,000) Shares having a par value of one hundred euro (100.- EUR) each, allocated to the Unlimited Shareholder (A Shares);

(ii) twenty-six thousand and two (26,002) Redeemable Shares having a par value of one hundred euro (100.- EUR) each (B Shares).

In addition to the issued capital, issue premiums for a total amount of twenty-three million four hundred and one thousand eight hundred euro (23,401,800.- EUR) have been paid on the B Shares.»

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the presently stated increase of capital with issue premium are estimated at approximately 63,750.- EUR.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version. At the request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the undersigned notary by name, Christian name, civil status and residence, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

Follows the French version:

L'an deux mille trois, le vingt-sept octobre.

Par-devant Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Maître Jean Steffen, avocat, demeurant à Luxembourg,

agissant en vertu de décisions de LM-IS, S.à r.l., Actionnaire Commandité de la société, prises en date du 15 septembre 2003, copie de ces décisions, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentant d'acter les déclarations suivantes:

I) La société LM & PARTNERS (LM-IS) S.C.A., avec siège social à L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B numéro 88.025, a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 18 juin 2002, publié au Mémorial C, numéro 1332 du 13 septembre 2002. Les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 13 décembre 2002, publié au Mémorial C, numéro 137 du 11 février 2003.

II) Aux termes de l'article 5 des statuts, le capital émis de la société est fixé à deux millions cent mille deux cents euros (2.100.200.- EUR) divisé en vingt et un mille deux (21.002) actions comprenant:

(i) mille (1.000) Actions d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune, attribuées à l'Actionnaire Commandité (Actions A);

ii) vingt mille deux (20.002) Actions Rachetables d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune (Actions B).

En plus du capital émis, des primes d'émission d'un montant total de dix-huit millions mille huit cents euros (18.001.800,- EUR) ont été payées sur les Actions B.

Le total des primes d'émission sera alloué à une réserve extraordinaire, qui, par décision des Actionnaires prise en Assemblée Générale, pourra être distribuée aux Actionnaires ou utilisée par l'Actionnaire Commandité de la Société pour racheter les Actions B.

La Société aura un capital autorisé de quinze millions d'euros (15.000.000,- EUR) divisé en:

(i) mille (1.000) Actions A ayant une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune et

(ii) cent quarante-neuf mille (149.000) Actions B ayant une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune.

L'Actionnaire Commandité est autorisé à émettre des Actions A et B nouvelles avec ou sans prime d'émission afin de porter le capital total de la Société jusqu'au capital autorisé de la Société, en une ou plusieurs fois, à sa discrétion et à accepter la souscription de telles actions pendant une période telle que déterminée à l'article 32(5) de la loi sur les sociétés commerciales.

La durée de cette autorisation peut être étendue périodiquement par décision des Actionnaires en Assemblée Générale statuant comme en matière de modification des Statuts.

L'Actionnaire Commandité est autorisé à déterminer de temps à autre les conditions de souscription des actions A et B.

L'Actionnaire Commandité est autorisé à émettre de telles Actions A et B durant la période mentionnée ci-dessus sans droit de souscription préférentiel pour les Actionnaires existants.

A la suite de chaque augmentation partielle ou totale de capital réalisée par l'Actionnaire Commandité conformément aux dispositions ci-dessus, l'Actionnaire Commandité prendra les mesures nécessaires pour modifier cet Article afin de constater cette modification et il est autorisé à prendre ou à autoriser toutes les mesures requises pour l'exécution et la publication de telle modification conformément à la loi.

III) En exécution des pouvoirs lui conférés par les statuts, l'Actionnaire Commandité a décidé de procéder à une augmentation de capital à concurrence de six cent mille euros (600.000,- EUR) pour le porter de son montant actuel de deux millions cent mille deux cents euros (2.100.200,- EUR) à deux millions sept cent mille deux cents euros (2.700.200,- EUR) par l'émission de six mille (6.000) Actions Rachetables (Actions B) ayant une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune à un prix d'émission de mille euros (1.000,- EUR) par action.

L'Actionnaire Commandité a décidé d'accepter la souscription aux actions nouvelles comme suit:

a. cinq mille (5.000) Actions B ont été souscrites par MILL HILL INVESTMENTS N.V., avec siège social à Corso Elvezia 9/A Lugano (Suisse) et entièrement libérées moyennant versement total de cinq millions euros (5.000.000,- EUR), dont cinq cent mille euros (500.000,- EUR) représentent la valeur nominale des actions B émises et quatre millions cinq cent mille euros (4.500.000,- EUR) représentent les primes d'émission payées pour les Actions B émises.

b. cinq cents (500) Actions B ont été souscrites par Monsieur Lodovico Rocca, demeurant à Malecòn de la Marina 250, APT.1304 Miraflores, 018 Lima (Pérou) et entièrement libérées moyennant versement total de cinq cent mille euros (500.000,- EUR), dont cinquante mille euros (50.000,- EUR) représentent la valeur nominale des Actions B émises et quatre cent cinquante mille euros (450.000,- EUR) représentent les primes d'émission payées pour les Actions B émises.

c. cinq cents (500) Actions B ont été souscrites par ABC INVESTIMENTI S.r.l., avec siège social à Corso Monforte 36, 20122 Milan (Italie) et entièrement libérées moyennant versement total de cinq cent mille euros (500.000,- EUR), dont cinquante mille euros (50.000,- EUR) représentent la valeur nominale des Actions B émises et quatre cent cinquante mille euros (450.000,- EUR) représentent les primes d'émission payées pour les Actions B émises.

Les montants de six cent mille euros (600.000,- EUR) en capital et cinq millions quatre cent mille euros (5.400.000,- EUR) en primes d'émission, totalisant six millions euros (6.000.000,- EUR), payés en espèces par les souscripteurs sont à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

A la suite de cette augmentation de capital, les quatre premiers alinéas de l'article 5 des statuts auront désormais la teneur suivante:

«**Art. 5. Capital. Quatre premiers alinéas.** La Société a un capital émis de deux millions sept cent mille deux cents euros (2.700.200,- EUR) divisé en vingt-sept mille deux (27.002) actions comprenant:

i) mille (1.000) Actions d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune, attribuées à l'Actionnaire Commandité (Actions A);

ii) vingt-six mille deux (26.002) Actions Rachetables d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune (Actions B).

En plus du capital émis, des primes d'émission d'un montant total de vingt-trois millions quatre cent un mille huit cents euros (23.401.800,- EUR) ont été payées sur les Actions B.»

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces, qui incombent à la société à la suite de l'augmentation de capital avec prime d'émission qui précède, sont estimés à environ 63.750,- EUR.

Le notaire instrumentant qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que sur la demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française. Sur la demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentaire par nom, prénom, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: J. Steffen, P. Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2003, vol. 141S, fol. 7, case 2. – Reçu 60.000 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 2003.

P. Frieders.

(073356.3/212/176) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2003.

LM & PARTNERS (LM-IS) S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R. C. Luxembourg B 88.025.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 2003.

P. Frieders.

(073357.3/212/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2003.

AEROSPACE SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R. C. Luxembourg B 73.268.

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement en date du 27 octobre 2003 a ratifié la décision du Conseil d'Administration du 26 avril 2002 de nommer aux fonctions d'administrateur Monsieur Moysse Dargaa en remplacement de Madame Laura Molenkamp.

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement en date du 27 octobre 2003 a ratifié la décision du Conseil d'Administration du 31 mars 2003 de nommer aux fonctions d'administrateur UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., en remplacement de Madame Juliette Lorang.

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement en date du 27 octobre 2003, a mis fin aux mandats d'administrateur de la société UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., et de Messieurs Moysse Dargaa et Koen van Baren; cette même Assemblée a nommé les nouveaux administrateurs suivants:

- Monsieur Dirk C. Oppelaar, employé privé, 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg;
- Monsieur Bart Zech, employé privé, 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg;
- Monsieur Patrice Gallasin, employé privé, 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'année 2009.

L'Assemblée Générale ordinaire tenue exceptionnellement en date du 27 octobre 2003, a mis fin au mandat du Commissaire aux Comptes EURAUDIT, S.à r.l.; cette même Assemblée a nommé le nouveau Commissaire aux comptes suivant:

ELPERS & CO. REVISEURS D'ENTREPRISES, S.à r.l., 11, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'année 2009.

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement en date du 27 octobre 2003 a transféré le siège social de la société du 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, au 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg.

Luxembourg, le 27 octobre 2003.

Pour AEROSPACE SERVICES S.A.

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 4 novembre 2003, réf. LSO-AK00334. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073036.3/029/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2003.

SIRDOM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 92.451.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société qui s'est tenue le 27 octobre 2003 à 15.00 heures

L'assemblée accepte le transfert du siège social du 25A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg vers le 61, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg.

Les résolutions ayant été adoptées à l'unanimité, la totalité du capital étant représentée.

Luxembourg, le 27 octobre 2003.

Signature / Signature / Signature

Le Président / Le Secrétaire / Le Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 2003, réf. LSO-AK02363. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073047.3/850/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2003.

FIDUGROUP HOLDING S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 85.664.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société

qui s'est tenue à Luxembourg, en date du 8 octobre 2003 à 11.00 heures

L'assemblée accepte le transfert du siège social du 25A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg vers le 61, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg.

L'assemblée accepte la démission de Mme Patricia Catucci, demeurant 50, rue des Champs, L-3912 Mondercange, de son poste d'Administrateur.

Les résolutions ayant été adoptées à l'unanimité, la totalité du capital étant représentée.

Luxembourg, le 8 octobre 2003.

Signature / Signature / Signature

Le Président / Le Secrétaire / Le Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 2003, réf. LSO-AK02367. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073050.3/850/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2003.

MTG BROADCASTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 73.791.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue le 25 juillet 2003

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société MTG BROADCASTING S.A., réunie le 25 juillet 2003, est déclarée ouverte à 15.00 heures et est présidée par Monsieur Mikael Holmberg, demeurant à Leudelage, Luxembourg.

Monsieur le Président désigne Mademoiselle Fatiha Mahrouk, demeurant à Saulnes, France comme secrétaire de l'assemblée.

Monsieur Gilles Wecker, demeurant à Luxembourg, est élu comme scrutateur.

Ordre du jour:

Le Président expose l'ordre du jour de l'assemblée comme suit:

- Réception des comptes annuels et rapport du réviseur des comptes pour les périodes s'achevant au 31 décembre 1999, au 31 décembre 2000 et au 31 décembre 2001;
- Approbation des comptes annuels et répartition du résultat au 31 décembre 1999, 31 décembre 2000 et au 31 décembre 2001;
- Décharge du conseil d'administration et du réviseur de l'exercice de leur mandat pour la période s'achevant au 31 décembre 2001;
- Réélection des membres du conseil des administrateurs et du réviseur jusqu'à l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra pour l'approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002;
- Divers.

(ii) Il résulte de cette liste de présence que sur 1.000 actions toutes les actions représentant l'entière du capital social émis de la société sont présentes ou représentées à l'assemblée générale. L'assemblée est par conséquent régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour connu de tous les actionnaires présents ou représentés, tous les actionnaires de la Société étant présents ou représentés à la présente assemblée générale.

(iii) La liste de présence signée par les actionnaires présents à l'assemblée, les procurations des actionnaires représentés, signée par le Président, Secrétaire et Scrutateur resteront annexées aux procès-verbaux.

Le secrétaire de l'assemblée a donc présenté les comptes annuels et le rapport des réviseurs pour les années s'achevant au 31 décembre 1999, au 31 décembre 2000 et au 31 décembre 2001. Ces rapports n'ont suscité aucun commentaire de la part des personnes qui ont participé à cette assemblée.

Délibération

Après d'exhaustives discussions, l'assemblée, par unanimité, a prononcé les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide d'approuver les rapports du conseil d'administration et les comptes annuels pour la période s'achevant au 31 décembre 1999, au 31 décembre 2000 et au 31 décembre 2001.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de reporter la perte d'un montant de 1.000,- euros de l'année 1999 et décide de l'accumuler aux pertes des années antérieures.

Troisième résolution

L'assemblée générale décide de reporter la perte d'un montant de 3.062,- euros de l'année 2000 et décide de l'accumuler aux pertes des années antérieures, ce qui par conséquent entraînera une perte totale de 4.062,- euros.

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide de reporter la perte d'un montant de 3.062,- euros de l'année 2001 et décide de l'accumuler aux pertes des années antérieures, ce qui par conséquent entraînera une perte totale de 7.124,- euros.

Cinquième résolution

L'assemblée décide de donner décharge aux membres du conseil d'administration et au réviseur à compter de l'approbation des comptes annuels pour la période s'achevant au 31 décembre 2001.

Sixième résolution

L'assemblée générale décide de réélire M. Hans-Holger Albrecht, M. Mikael Holmberg et M. Anders Nilsson comme administrateurs du conseil d'administration à compter du 25 juillet 2003 et ce jusqu'à la prochaine assemblée générale qui se tiendra pour l'approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002.

Septième résolution

L'assemblée générale décide de réélire KPMG, comme réviseur à compter de ce jour et ce, jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires qui se tiendra pour l'approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002.

Aucun autre point n'étant porté à ce jour, le Président a ensuite clôturé l'assemblée.

Après lecture du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire par le secrétaire, il a été signé par les actionnaires présents ou représentés par des procurations, le secrétaire ainsi que le scrutateur.

M. Holmberg / F. Mahrouk / G. Wecker

Minutes of the Annual Ordinary Meeting of shareholders held on July 25, 2003

The meeting held in the registered office in Luxembourg is called to order at 3.00 p.m. by Mr Mikael Holmberg who acts as Chairman.

The Chairman appoints Ms Fatiha Mahrouk as secretary to the meeting.

The meeting elects Mr Gilles Wecker as scrutineer.

The Chairman then states that the annual ordinary meeting of shareholders which, in accordance with the Company's Articles, should have been held on the last Tuesday of May has been postponed for administrative reasons. The shareholders acknowledge the statement of the Chairman and confer discharge to the board of directors for not having convened the meeting at its statutory date.

Presence

It appears from an attendance list that the shares, representing the total capital of the Company, are present or represented at this meeting, which consequently is regularly constituted and can validly decide on the topics of the agenda.

Agenda:

The Chairman exposes the agenda of the meeting as follows:

- Report of the Board of Directors and the statutory auditor for the period ending on December 31, 1999, December 31, 2000 and December 31, 2001;
- Approval of the annual accounts and allocation of results as of December 31, 1999, December 31, 2000 and December 31, 2001;
- Discharge to the Board of Directors and statutory auditor for the exercise of their mandate through December 31, 2001;
- Reelection of the Board of Directors and statutory auditor until the annual shareholders' meeting to be held for the approval of the annual accounts as of December 31, 2002;
- Miscellaneous.

Deliberation

Thereupon the meeting approves the statements made by the Chairman and confirms that the meeting is duly constituted.

The Chairman presents the Board of Directors' and independent auditor's reports to the meeting.

He submits the annual accounts to the meeting for control and approval and for decision regarding the allocation of results as of December 31, 1999, as of December 31, 2000 and as of December 31, 2001.

He suggests granting discharge to the directors and auditor for the period ending on December 31, 2001.

After exhaustive discussions, the meeting unanimously passed the following resolutions:

- Resolved to approve the annual accounts for the period ending on December 31, 1999;
- Resolved to allocate the loss of the period ending on December 31, 1999 amounting to EUR 1,000.- to the losses brought forward;
- Resolved to approve the annual accounts for the period ending on December 31, 2000;
- Resolved to allocate the loss of the period ending on December 31, 2000 amounting to EUR 3,062.- to the losses brought forward which will then amount to EUR 4,062.-;
- Resolved to approve the annual accounts for the period ending on December 31, 2001;
- Resolved to allocate the loss for the period ending on December 31, 2001 amounting to EUR 3,062.- to the losses brought forward which will then amount to EUR 7,124.-;
- Resolved to grant full discharge to the directors and the statutory auditor for the period ending on December 31, 2001;
- Resolved to reelect Mr Hans-Holger Albrecht, Mr Mikael Holmberg and Mr Anders Nilsson as directors of the Company until the annual shareholders' meeting to be held for the approval of the annual accounts as of December 31, 2002;

- Resolved to reelect KPMG as statutory auditor until the annual shareholders' meeting to be held for the approval of the annual accounts as of December 31, 2002.

There being no further item on the agenda, the meeting was adjourned at 3.30 p.m.

The secretary reads the minutes of the annual ordinary meeting and they are signed by the shareholders present or represented by proxies, the secretary as well as by the scrutineer.

M. Holmberg / F. Mahrouk / G. Wecker
Chairman / Secretary / Scrutineer

Attendance List

<i>Name of shareholder</i>	<i>Number of shares</i>	<i>Representative/ Proxy-holder</i>	<i>Signatures</i>
MODERN TIMES GROUP MTG AB	999	Mikael Holmberg	Signature
MTG HOLDING AB	1	Mikael Holmberg	Signature
Total	1,000		

Signature / Signature / Signature
Chairman / Secretary / Scrutineer

Enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2003, réf. LSO-AJ00327. – Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(072653.3/1369/123) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

XENOCRATE CONSULTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 77.919.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société qui s'est tenue à Luxembourg,

en date du 28 octobre 2003 à 15.00 heures

L'assemblée accepte le transfert du siège social du 25A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg vers le 61, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg.

Les résolutions ayant été adoptées à l'unanimité, la totalité du capital étant représentée.

Luxembourg, le 28 octobre 2003.

Signature / Signature / Signature
Le Président / Le Secrétaire / Le Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 2003, réf. LSO-AK02370. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073052.3/850/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2003.

VENUS ENTREPRISES HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 55.942.

Extrait des résolutions adoptées en date du 15 octobre 2003 lors de la réunion du Conseil d'Administration de la société

- La démission de Laurent Muller en tant qu'administrateur de la société a été acceptée. Pascale Loewen, employée privée, demeurant professionnellement 3A, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg a été cooptée en son remplacement.

Cette cooptation sera soumise aux actionnaires lors de la prochaine assemblée générale.

Le Conseil d'Administration sera dorénavant composé comme suit:

- Marc Muller, expert-comptable, demeurant professionnellement au 3A, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg
- Thierry Triboulot, juriste, demeurant professionnellement au 3A, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg
- Marion Muller, employée, demeurant professionnellement au 3A, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg
- Pascale Loewen, employée privée, demeurant professionnellement au 3A, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg

Pour publication et réquisition
VENUS ENTREPRISES HOLDING S.A.

Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2003, réf. LSO-AK02105. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072919.3/717/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2003.

POLCEVERA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 2, rue J. Hackin.

R. C. Luxembourg B 57.595.

Assemblée Générale Annuelle

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle tenue au siège social en date du 28 octobre 2003, du rapport et de la décision du Conseil d'Administration de la société POLCEVERA S.A., que les actionnaires et administrateurs, à l'unanimité des voix, ont pris les décisions suivantes pour les comptes annuels du 31 décembre 2002.

1) Décharge accordée aux Administrateurs pour l'année 2002:

M. Robert Jan Schol

M. Marco Dijkerman

M. Patrick van Denzen

Décharge accordée au Commissaire aux Comptes pour l'année 2002:

ERNST & YOUNG

Décharge accordée à l'auditeur interne pour l'année 2002:

M. Pietro Granello

2) Election des nouveaux Administrateurs jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Annuelle:

M. Robert Jan Schol

M. Marco Dijkerman

M. Patrick van Denzen

Election de ERNST & YOUNG en tant que Commissaire aux Comptes jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Annuelle.

Election de M. Pietro Granello en tant qu'auditeur interne jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Annuelle.

3) Du profit qui s'élève à EUR 18.693.354,88 un montant de EUR 934.667,74 est affecté à la réserve légale. Le reste du profit est reporté.

4) Distribution d'un dividende de EUR 18.000.000,-.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

POLCEVERA S.A.

P. van Denzen

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2003, réf. LSO-AK02089. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072894.3/683/34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2003.

FOCUS (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 76.478.

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle tenue au siège social en date du 3 novembre 2003, du rapport des Gérants de la société FOCUS (LUXEMBOURG), S.à r.l., que l'actionnaire unique a pris les décisions suivantes pour les comptes annuels de 2000, 2001 et 2002.

1) Décharge accordée aux Gérants pour les années 2000, 2001 et 2002:

M. Robert-Jan Schol

M. Patrick van Denzen

M. Michel Repiso

Décharge au Commissaire aux Comptes pour les années 2000, 2001 et 2002:

EURAUDIT, S.à r.l.

2) Election des nouveaux Gérants pour une durée illimitée:

M. Robert-Jan Schol

M. Patrick van Denzen

M. Michel Repiso

Election du nouveau Commissaire aux Comptes pour une durée illimitée:

EURAUDIT, S.à r.l.

3) La perte qui s'élève à EUR 21.199,85 pour l'année 2000 est reportée.

la perte qui s'élève à EUR 12.676,86 pour l'année 2001 est reportée.

La perte qui s'élève à EUR 9.450,65 pour l'année 2002 est reportée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FOCUS (LUXEMBOURG), S.à r.l.

P. van Denzen

Manager

Enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2003, réf. LSO-AK02087. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072898.3/683/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2003.

MILLIPORE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 67.982.

Conformément à l'Article 3 de la loi du 12 mai 1999 régissant la domiciliation des sociétés, nous informons de la dénonciation de la convention de domiciliation et de management conclue le 31 décembre 1998 pour une durée indéterminée entre les sociétés:

ABN AMRO TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A.

R. C. Luxembourg B 15.302

Siège social: 46A, avenue J.F. Kennedy

L-1855 Luxembourg

et

MILLIPORE, S.à r.l.

R. C. Luxembourg B 67.982

Siège social: 46A, avenue J.F. Kennedy

L-1855 Luxembourg

ABN AMRO TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2003, réf. LSO-AK02090. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072911.3//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2003.

MILLILUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 68.022.

Conformément à l'Article 3 de la loi du 12 mai 1999 régissant la domiciliation des sociétés, nous informons de la dénonciation de la convention de domiciliation et de management conclue le 31 décembre 1998 pour une durée indéterminée entre les sociétés:

ABN AMRO TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A.

R. C. Luxembourg B 15.302

Siège social: 46A, avenue J.F. Kennedy

L-1855 Luxembourg

et

MILLILUX, S.à r.l.

R. C. Luxembourg B 68.022

Siège social: 46A, avenue J.F. Kennedy

L-1855 Luxembourg

ABN AMRO TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2003, réf. LSO-AK02093. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072914.3//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2003.

LUCA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 67.494.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société qui s'est tenue à Luxembourg,

en date du 28 octobre 2003 à 11.00 heures.

L'assemblée accepte le transfert du siège social du 25A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg vers le 61, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg.

L'assemblée accepte la démission de la société FIDUGROUP HOLDING S.A.H. de son poste de Président du Conseil d'Administration et nomination de M. Daniel Vaysse en qualité d'Administrateur-Délégué.

Les résolutions ayant été adoptées à l'unanimité, la totalité du capital étant représentée.

Luxembourg, le 28 octobre 2003.

Signature / Signature / Signature

Le Président / Le Secrétaire / Le Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 2003, réf. LSO-AK02380. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073060.3/850/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2003.

FERMETURES INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 87.459.

—
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société
qui s'est tenue à Luxembourg, en date du 23 octobre 2003 à 11.00 heures*

L'assemblée accepte le transfert du siège social du 25A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg vers le 61, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg.

Les résolutions ayant été adoptées à l'unanimité, la totalité du capital étant représentée.

Luxembourg, le 23 octobre 2003.

Signature / Signature / Signature

Le Président / Le Secrétaire / Le Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 2003, réf. LSO-AK02371. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073053.3/850/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2003.

BLUE BIRD IMMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 92.174.

—
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société qui s'est tenue à Luxembourg,
en date du 24 octobre 2003 à 11.00 heures*

L'assemblée accepte le transfert du siège social du 25A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg vers le 61, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg.

Les résolutions ayant été adoptées à l'unanimité, la totalité du capital étant représentée.

Luxembourg, le 24 octobre 2003.

Signature / Signature / Signature

Le Président / Le Secrétaire / Le Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 2003, réf. LSO-AK02372. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073055.3/850/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2003.

CHAMALI HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1126 Luxembourg, 7, rue d'Amsterdam.
R. C. Luxembourg B 52.546.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2003, réf. LSO-AJ06961, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 novembre 2003.

Signature.

(073190.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2003.

CHAMALI HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1126 Luxembourg, 7, rue d'Amsterdam.
R. C. Luxembourg B 52.546.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 22 octobre 2003

L'assemblée générale approuve les comptes annuels au 31 décembre 2001.

L'assemblée générale approuve l'affectation des résultats.

Décharge pleine et entière est donnée aux administrateurs et au commissaire pour les exercices en revue.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 novembre 2003.

Pour CHAMALI HOLDING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2003, réf. LSO-AJ06962. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073200.2//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2003.

59804

LINDEN DEVELOPPEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 88.865.

—
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société qui s'est tenue à Luxembourg,
en date du 28 octobre 2003 à 15.00 heures*

L'assemblée accepte le transfert du siège social du 25A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg vers le 61, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg.

Les résolutions ayant été adoptées à l'unanimité, la totalité du capital étant représentée.

Luxembourg, le 28 octobre 2003.

Signature / Signature / Signature

Le Président / Le Secrétaire / Le Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 2003, réf. LSO-AK02374. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073056.3/850/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2003.

PARTIMMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 72.780.

—
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société qui s'est tenue à Luxembourg,
en date du 8 octobre 2003 à 11.00 heures*

L'assemblée accepte le transfert du siège social du 25A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg vers le 61, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg.

Les résolutions ayant été adoptées à l'unanimité, la totalité du capital étant représentée.

Luxembourg, le 8 octobre 2003.

Signature / Signature / Signature

Le Président / Le Secrétaire / Le Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 2003, réf. LSO-AK02376. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073057.3/850/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2003.

ECG PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 73.490.

—
Statuts coordonnés suite à un procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue au siège social le 28 juin 2002, enregistrés le 7 novembre 2003, réf. LSO-AK01319, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Agent domiciliataire

Signatures

(073407.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2003.

CBR FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 17.657.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2003, réf. LSO-AK01387, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 novembre 2003.

Signature.

(073128.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2003.

LIGABUE INFLIGHT SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 64.510.

Statuts coordonnés suite à un procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue au siège social le 28 juin 2002, enregistrés le 7 novembre 2003, réf. LSO-AK01318, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Agent domiciliataire

Signatures

(073408.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2003.

WORLD TRADE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 71.996.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société qui s'est tenue à Luxembourg,
en date du 28 octobre 2003 à 15.00 heures*

L'assemblée accepte le transfert du siège social du 25A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg vers le 61, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg.

Les résolutions ayant été adoptées à l'unanimité, la totalité du capital étant représentée.

Luxembourg, le 28 octobre 2003.

Signature / Signature / Signature

Le Président / Le Secrétaire / Le Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 2003, réf. LSO-AK02377. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073058.3/850/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2003.

MULIX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 7.558.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2003, réf. LSO-AK01810, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 2003.

Pour MULIX S.A., Société Anonyme Holding

EXPERTA LUXEMBOURG

Société Anonyme

C. Stebens / S. Wallers

(073470.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2003.

MULIX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 7.558.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2003, réf. LSO-AK01811, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 2003.

Pour MULIX S.A., Société Anonyme Holding

EXPERTA LUXEMBOURG

Société Anonyme

C. Stebens / S. Wallers

(073471.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2003.

PHILES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 82.813.

—
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société qui s'est tenue à Luxembourg,
en date du 27 octobre 2003 à 15.00 heures*

L'assemblée accepte le transfert du siège social du 25A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg vers le 61, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg.

Les résolutions ayant été adoptées à l'unanimité, la totalité du capital étant représentée.

Luxembourg, le 27 octobre 2003.

Signature / Signature / Signature

Le Président / Le Secrétaire / Le Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 2003, réf. LSO-AK02379. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073059.3/850/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2003.

BRV S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 65.963.

—
L'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement en date du 10 octobre 2003 a ratifié la décision du Conseil d'Administration de nommer aux fonctions d'administrateur Monsieur Koen van Baren, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, en remplacement de Madame Juliette Lorang. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2004.

Le mandat du Commissaire aux Comptes

COMCOLUX S.A., 123, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg

a été renouvelé et prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2004.

Luxembourg, le 10 octobre 2003.

Pour BRV S.A.

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l.

Administrateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 4 novembre 2003, réf. LSO-AK00354. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073061.3/029/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2003.

SPITFIRE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 78.250.

—
Le bilan de la société au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2003, réf. LSO-AK01109, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

un mandataire

(073613.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2003.

SPITFIRE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 78.250.

—
Le bilan de la société au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2003, réf. LSO-AK01121, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

un mandataire

(073612.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2003.

LORD CONSULTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 79.894.

—
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société qui s'est tenue à Luxembourg,
en date du 27 octobre 2003 à 11.00 heures*

L'assemblée accepte le transfert du siège social du 25A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg vers le 61, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg.

Les résolutions ayant été adoptées à l'unanimité, la totalité du capital étant représentée.

Luxembourg, le 27 octobre 2003.

Signature / Signature / Signature

Le Président / Le Secrétaire / Le Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 2003, réf. LSO-AK02382. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073062.3/850/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2003.

FINANCE TRADING SECURITY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 78.179.

—
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société qui s'est tenue à Luxembourg,
en date du 24 octobre 2003 à 14.00 heures*

L'assemblée accepte le transfert du siège social du 25A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg vers le 61, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg.

Les résolutions ayant été adoptées à l'unanimité, la totalité du capital étant représentée.

Luxembourg, le 24 octobre 2003.

Signature / Signature / Signature

Le Président / Le Secrétaire / Le Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 2003, réf. LSO-AK02384. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073064.3/850/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2003.

KEFEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 73.430.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2003, réf. LSO-AK01408, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 novembre 2003.

Signature.

(073130.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2003.

GIESSE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 65.580.

—
Statuts coordonnés suite à un procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue au siège social le 28 juin 2002, enregistrés le 7 novembre 2003, réf. LSO-AK01292, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Agent domiciliataire

Signatures

(073148.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2003.

GENIUS I.E. S.A., GENIUS IBI EMERGENS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7465 Nommern, 49, rue Principale.
R. C. Luxembourg B 70.059.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 6 novembre 2003, réf. LSO-AK01034, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 2003.

Signature.

(073255.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2003.

ART COLLECTION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 69.513.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2003, réf. LSO-AK01282, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 2003.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(073301.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2003.

GRAND HOTEL CRAVAT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 85.344.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2003, réf. LSO-AK01286, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 2003.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(073304.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2003.

DATACENTER LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 77.200.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2003, réf. LSO-AK01289, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 2003.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(073305.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2003.
